

RAPPORT D'ACTIVITE 2022

**ACCUEIL ET PROMOTION
18 Esplanade du Prado - 18000 BOURGES
Tél. 02.48.70.99.23
Courriel : contact@accueiletpromotion.fr
<https://www.accueiletpromotion.fr>**

SOMMAIRE

| | |
|--|-------|
| Rapport moral du Président | p. 3 |
| LE CENTRE RESSOURCES | p. 5 |
| Accompagnement à l'intégration | |
| Le médiateur | |
| Rendez-vous Santé Migrants | |
| Médiation interculturelle | |
| Formation des professionnels de la santé et du social | |
| Groupe d'échange de pratiques | |
| Accès aux droits liés au séjour | |
| Permanences à Emmaüs | |
| Médiation dans les bureaux de La poste | |
| LE SECTEUR ECOLE | p. 13 |
| Accompagnement à la scolarité – Ecoles primaires | |
| Coup de pouce collègues | |
| Point aide lycéens | |
| Activités complémentaires à l'accompagnement à la scolarité | |
| Formation des animateurs d'accompagnement à la scolarité | |
| LE CENTRE DE FORMATION | p. 21 |
| Formation linguistique - Ateliers sociolinguistiques | |
| Formation linguistique – Français langue étrangère/Français langue d'intégration | |
| Action FLE – Mission Locale | |
| Prépa-apprentissage – Tivoli initiatives | |
| Atelier de formation de base - Communauté Emmaüs | |
| Action FLE – IFA de Bourges | |
| Atelier de formation de base à destination de salariés d'entreprises | |
| Ateliers et animations thématiques | |
| L'AUTO-ECOLE ASSOCIATIVE | p. 33 |
| Permis B/BA - Module théorique et conduite | |
| Module « des clés pour le Code » | |
| Module Conduite supervisée | |
| Module VSP « Véhicule Sans Permis » | |
| Module Training | |
| Schéma Plateforme mobilité | |
| LA TRAVERSEE MUSICALE | P.43 |
| RAPPORT FINANCIER | p. 48 |
| Rapport de la trésorière | |
| Bilan | |
| Compte de résultat | |
| Compte de résultat détaillé sur 3 ans | |
| Rapport du Commissaire aux comptes | |
| Budget prévisionnel 2023 | |
| ANNEXES | p. 66 |

RAPPORT MORAL 2022

Pour changer, je vais commencer ce rapport moral par les remerciements, merci aux salariés pour leur professionnalisme et implication, pour leur contribution à la réalisation de nos actions. Un merci tout particulier à notre directrice Dalila DEGDOUG pour qui l'année 2022 aura été une année complète dans sa fonction, elle a su prendre sa place et apporter sa touche.

Merci aux bénévoles d'activités sans qui nous ne pourrions aller au bout de nos missions et qui enrichissent le sens de notre action.

Merci aux dirigeants bénévoles de l'association pour leur investissement dans la conduite de l'association, mais qui n'hésitent pas à mettre la main à la pâte pour l'entretien des locaux, j'ai plaisir à présider un tel Conseil d'Administration.

Merci aux partenaires avec qui nous œuvrons dans l'intérêt des personnes et des territoires, c'est le sens des mots coopérations et intelligences collectives, un remerciement tout particulier à TIVOLI INITIATIVE.

Merci aux partenaires financiers pour leur soutien continu. Je voudrais remercier La Région Centre Val de Loire, Bourges Plus et la Mission Locale pour leur contribution financière sur le dernier trimestre sans qui nous aurions eu un déficit important.

Après ces remerciements, quelques mots sur l'activité de l'association en 2022, elle a poursuivi ses activités et développé de nouvelles actions.

Ainsi pour le secteur Centre de Ressource Immigration nous pouvons signaler que les permanences de notre médiateur social sont de plus en plus fréquentées, pour nous assurer d'un meilleur suivi des demandes, nous sommes dotés d'un logiciel spécifique pour l'accueil des étrangers (PAPPU). Nous avons développé des actions de lutte contre la fracture numérique.

Pour le secteur Autour de l'école, après avoir travaillé avec nos partenaires financiers à la stabilisation des activités d'accompagnement scolaire en 2021, nous avons accepté de couvrir à la rentrée 2022 l'école Paul Arnault dans le cadre de la Cité éducative.

Pour le secteur formation, les actions nouvelles sont : une formation FLE/FLI pour les Ukrainiens, une formation avec les stagiaires de l'IFA, et une formation visas pro numérique, en sous-traitance de TIVOLI, sont les visas numériques.

Pour la plateforme mobilité nous sommes dans la continuité, avec une forte collaboration avec la Mission Locale pour les Jeunes. Nous avons conventionné avec le Fonds d'Action Sociale pour les travailleurs Temporaires. Nous tenons vivement à remercier le Conseil Régional pour sa contribution significative.

Pour notre association, l'accès à la culture et l'expression culturelle sont des moyens de faciliter l'accueil des immigrés et leur intégration. Ainsi après la fête de l'écrit, nous avons mis en place « la traversée musicale » initiée par notre directrice avec comme intervenant Vivien DEFFERRE, merci à eux pour cette réussite et aux stagiaires pour leur engagement.

Ainsi en 2022, ce sont près de 1000 personnes qui ont été accompagnées dans nos activités.

Soulignons aussi notre souhait d'être plus visible, d'améliorer notre communication ainsi nous avons pu organiser une journée portes ouvertes dans le cadre de la semaine de l'intégration, travailler la refonte de notre site internet et la présence sur les réseaux sociaux.

Parmi nos représentations/implications, je voudrais en signaler tout particulièrement deux qui ont autant de sens politique pour nous : d'une part le Collectif ESS 18, collectif auquel nous collaborons depuis sa création qui se veut être un espace de coopération au service de la reconnaissance et du développement de l'Economie Sociale et Solidaire dans notre département et d'autre part le Conseil Citoyen des Quartiers Moulon, Chancellerie, Gibjons qui a comme objectif de contribuer aux côtés des institutions au développement social, économique et urbain de ce territoire en partageant nos connaissances sur les besoins des habitants grâce à une meilleure coopération des acteurs. L'interdépendance est intrinsèque à ces deux écosystèmes.

Dans le cadre du NPNRU, notre association pourrait être intégrée au futur Pôle Culture et Citoyenneté. Dans cet objectif en 2022, nous avons déjà eu deux rencontres avec le consultant et la Municipalité.

En 2022, nous avons œuvré collectivement : adhérents, bénévoles d'activités, salariés et dirigeants bénévoles, à l'écriture de notre projet associatif pour la période 2023-2027, c'est le résultat de ce travail qui est soumis aujourd'hui à l'approbation de notre Assemblée Générale. J'insiste dans ce rapport, sur les questions sociétales qui nous animent, c'est-à-dire les enjeux liés :

- à l'immigration
- aux inégalités croissantes
- à l'individualisme et au repli sur soi
- aux précarités matérielles et existentielles
- et à l'écologie

C'est donc ce projet associatif qui va encadrer nos actions pour les années à venir, sans négliger les opportunités qui pourraient se présenter, c'est le sens du mot adaptation qui nous a toujours guidé.

Ces dernières années, c'est le mot crise qui prédomine : crise migratoire, crise sanitaire, crise en Ukraine, crise inflationniste, et on parle même aujourd'hui de crise démocratique nous aurions de quoi être pessimiste. Mais les associations comme la nôtre à travers leurs engagements, leurs actions, leurs innovations montrent que nous sommes résolument optimistes.

Le Président
Saadane BENSIZERARA

LE CENTRE RESSOURCES

Immigration - Médiation/interprétariat - Accès aux droits



En 2022, **le médiateur social** a poursuivi ses missions :

- la diffusion de connaissances, de ressources sur ses champs de compétence auprès des professionnels et des usagers
- la mise en œuvre d'une fonction de veille, d'observation des processus et des dispositifs sur le droit des étrangers
- la mise en place d'actions concrètes, en lien avec les besoins du territoire et du public migrant
- un accompagnement personnel à l'accès aux droits
- une fonction d'interpellation auprès des pouvoirs publics
- des conseils aux professionnels sur le droit des étrangers

Pour réaliser ces actions, le médiateur social a mis en place les outils suivants :

- Trois permanences physiques accès aux droits, au centre social de la Chancellerie à Bourges, les mardis après-midi, les mercredis et vendredis matin. En 2023, une quatrième permanence a été mise en place chaque jeudi après-midi au centre social du Val d'Auron.
- Une permanence numérique via WhatsApp toute la semaine du lundi au vendredi matin.
- Des ateliers pour l'intégration, la citoyenneté et l'accès aux droits.
- Organisation de six séances de groupe d'échange de pratiques adressées aux professionnels du social et de la santé sur le thème de l'interculturalité dans la pratique professionnelle.
- Les rendez-vous santé pour le public mineur en partenariat avec l'IRSA, le Cegidd, Cher JeuMina (Jeunes Mineurs Non Accompagnés) et l'association Saint-François.

La **médiatrice a poursuivi ses interventions sur les bureaux de La Poste** pour accompagner les publics vulnérables dans leur utilisation des services et des automates à Bourges (Gibjoncs et Chancellerie) et à Vierzon.

L'action **spécifique à la Communauté Emmaüs**, a pour objectif d'étudier les possibilités d'accès aux droits des compagnons de la Chapelle Saint-Ursin.

Les dispositifs de **formation à la médiation interculturelle** et de **groupe d'échange de pratiques professionnelles** sont aujourd'hui reconnus pour leur utilité pratique dans la gestion des situations complexes impliquant les migrants. Ils sont devenus des outils incontournables pour aider les professionnels à appréhender ces situations au quotidien. En 2022, ces dispositifs ont bénéficié à un groupe diversifié de 14 professionnels (11 professions) de 8 structures de Bourges, issus de différents secteurs tels que la santé, le social et l'éducation, illustrant ainsi la diversification des catégories professionnelles et des structures qui y ont recours. Ces dispositifs demeurent pertinents et continueront d'offrir une aide certaine aux professionnels confrontés à la complexité des situations de migrants.

Le Centre de Ressources Immigration joue un rôle important dans l'accompagnement des migrants, en complément des dispositifs spécifiques ou de droit commun. Pour l'année 2023, il est prévu de continuer à développer des projets et à adapter les missions de l'association Accueil et Promotion, en cohérence avec son objet social. Ainsi, le Centre de Ressources Immigration pourra continuer de contribuer activement à l'accompagnement des migrants.

En début d'année 2022, nous avons lancé le projet « Accueil Connect », qui consiste à organiser des ateliers numériques. Nous prévoyons de poursuivre ce projet afin de continuer à offrir un accompagnement de qualité aux bénéficiaires de notre structure.

ACCOMPAGNEMENT A L'INTEGRATION - LE MEDIATEUR

| | |
|--------------------------|---|
| Objectifs | <p>Contribuer à</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'insertion des personnes migrantes dans les quartiers prioritaires - l'accès aux droits par la connaissance des dispositifs, des institutions - l'identification des situations problématiques ou de blocage dans le but de trouver des solutions |
| Lieu | Bourges |
| Financement | <p>Etat : Service de l'intégration sociale et de la protection des populations Politique de la ville : Etat et Ville de Bourges CAF du Cher Fondation AFNIC</p> |
| Déroulement | <p>Permanences hebdomadaires sans rendez-vous :</p> <ul style="list-style-type: none"> - centre social à la Chancellerie, mardi après-midi, mercredi et vendredi matin - centre social au Val d'Auron, jeudi après-midi <p>Permanence numérique via WhatsApp pour maintenir le lien et faciliter les démarches aux usagers.</p> <p>Suivi individuel selon les besoins : rendez-vous, accompagnement aux démarches.</p> <p>Animation d'ateliers numériques pour le public éloigné du numérique.</p> <p>Animation du comité de suivi dont la fonction est de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - définir l'orientation des actions à venir - participer à la réflexion sur les modalités de suivi et l'adaptation de nouveaux outils d'accompagnement <p>Suivi du groupe d'échange de pratiques « médiation interculturelle » Organisation des rendez-vous santé Organisation des formations sur la médiation interculturelle.</p> |
| Réalisation | <ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement à l'accès aux droits du public migrant via les permanences physiques et numériques - Accompagnement individuel et suivi des démarches administrative et du parcours d'intégration - Accompagnement physique à des rendez-vous pour interprétariat et médiation - Aide à la rédaction de CV et lettres de motivation, à la recherche d'emploi et à la préparation d'entretiens d'embauche - Médiation et interprétariat au sein des écoles pour des parents et enfants migrants - Ouverture des droits sociaux des personnes statuéées (santé, scolarisation des enfants, emploi, ...) - Interprétariat ou traduction individuels auprès de structures en charge de l'accompagnement du public migrant |
| Public | <ul style="list-style-type: none"> - Personnes sortant des CAO et des CADA ayant obtenu un titre de séjour - Publics installés orientés par les travailleurs sociaux du département et du CCAS, les organismes sociaux, de la santé, de l'emploi et de l'insertion. |
| Perspectives 2023 | - Réflexion sur les projets : Pôle interprétariat et formation « droit des étrangers » |

ACCOMPAGNEMENT A L'INTEGRATION – RENDEZ-VOUS SANTE MIGRANTS

| | |
|--------------------------|---|
| Objectifs | <ul style="list-style-type: none"> - Faciliter l'accès à la prévention et aux soins des personnes nouvellement arrivées sur le territoire (moins de 4 mois) - Organiser une mobilisation des dispositifs sanitaires de droit commun pour une prise en charge effective des migrants - Développer une coordination renforcée au niveau national et un pilotage régional du parcours de santé des migrants au sein des programmes régionaux pour l'accès à la prévention et aux soins des plus démunis - Assurer un interprétariat professionnel pour permettre un réel accès aux soins - Sensibiliser et évaluer les besoins en santé mentale |
| Lieu | Hôpital Jacques Cœur - Bourges, IRSA – Saint-Doulchard |
| Financement | DT ARS |
| Déroulement | <p>Organisation de rendez-vous santé regroupant les 3 structures de prévention et de dépistage, CLAT, CeGIDD et UC-IRSA, chaque mois pour un groupe de 8 migrants orientés par les CADA, PRADHA...</p> <p>Organisation des convocations et logistique par le médiateur social d'Accueil et promotion.</p> <p>Chaque rendez-vous se déroule sur 3 demi-journées à 15 jours d'intervalle entre les deux dernières</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Atelier santé 2. Séance prévention, éducation en santé ; Prélèvements sanguins ; Consultation CLAT 3. Séance prévention/accès aux soins en santé mentale Animée par la psychologue, salariée par Accueil et promotion Examen de prévention en santé UC-IRSA ; Consultation CeGIDD <p>Le médiateur social de l'association intervient pour assurer la médiation linguistique et culturelle à toutes les étapes de ces rendez-vous</p> |
| Calendrier | Le public cible des rendez-vous santé a changé et l'année 2022 a été consacrée à la réorganisation de l'action pour atteindre les Mineurs non accompagnés. |
| Réalisation | <p>Pour simplifier l'accès aux soins des migrants primo-arrivants, les 3 structures IRSA, CEGIDD et CLAT regroupent les examens de dépistage pour les migrants primo-arrivants sur des créneaux communs.</p> <p>L'objectif est d'accueillir 8/10 migrants par mois sur deux rendez-vous à 15 jours d'intervalle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le premier pour l'atelier « Ma santé » - le second pour les examens - le troisième pour la remise des résultats et une sensibilisation à la santé mentale. <p>L'IRSA a sollicité Accueil et promotion, en tant qu'expert dans les domaines de l'accès aux droits et de la médiation linguistique et interculturelle. A ce titre, l'association met à disposition les compétences du médiateur /interprète trilingue et de la psychologue spécialiste des questions de la précarité et de la migration.</p> |
| Public | L'action étant en pleine réorganisation en 2022, nous n'avons pas eu de public |
| Perspectives 2023 | Mise en place des rendez-vous santé pour les Mineurs non accompagnés par Cher Jeumina |

MÉDIATION INTERCULTURELLE - Formation des professionnels de la santé et du social

| | |
|--------------------|--|
| Objectifs | Faciliter l'accès aux soins et à la santé en permettant une communication adaptée entre l'utilisateur et les professionnels Rendre l'utilisateur acteur de son parcours de santé |
| Lieu | Département du Cher |
| Financement | Crédits politique de la ville : État Conseil départemental du Cher Agence Régionale de Santé |
| Déroulement | Organisation de sessions de formation/sensibilisation à la médiation interculturelle à destination des professionnels sanitaires et sociaux du département |
| Calendrier | 7 et 8 novembre 2022, 28 et 29 novembre 2022 |
| Réalisation | Deux sessions de deux jours de formation « Du culturel à l'éducatif et à l'éducatif et au thérapeutique, accueillir, connaître et accompagner l'autre d'où qu'il vienne ». animées par l'association Interstice d'Orléans |
| Public | 14 professionnels (11 professions, de 8 structures de Bourges) ont participé à la formation « connaître, accueillir et accompagner l'autre d'où qu'il vienne » <ul style="list-style-type: none"> - 2 Intervenants sociaux - ADOMA - 2 Educateurs de rue; APLEAT-ACEP Service Prévention spécialisée - 2 Infirmières - CENTRE HOSPITALIER GEORGE SAND - 1 IDE - UC-IRSA - 1 directrice - ACCUEIL ET PROMOTION - 1 CIP- GCSMS Cher JeuMiNA - 1 Éducatrice spécialisée-GCSMS Cher JeuMiNA - 1 Aide-soignante - GCSMS Cher JeuMiNA - 1 Psychologue - CENTRE HOSPITALIER GEORGE SAND - 1 Médiatrice sociale - CCAS Centre social du Val d'Auron |

MEDIATION INTERCULTURELLE – Groupe d'échange de pratiques

| | |
|--------------------|---|
| Objectif | <p>Favoriser l'approche interculturelle en santé et la compréhension de situations complexes pour un meilleur accès aux soins des personnes immigrées</p> <p>Permettre aux professionnels d'analyser des situations concrètes rencontrées dans leurs pratiques quotidiennes</p> |
| Lieu | Bourges/département |
| Financement | <p>Crédits politique de la ville : État</p> <p>Conseil départemental du Cher</p> <p>Agence Régionale de Santé</p> |
| Déroulement | <p>Mise en place d'un groupe d'échange de pratiques animé par une psychologue clinicienne, spécialiste de l'interculturalité.</p> |
| Calendrier | <p>Année 2022 : 5 séances de 2 heures</p> <p>03/02/2022 ; 04/05/2022 ; 09/06/2022 ; 06/10/2022 ; 08/12/2022</p> |
| Réalisation | <p>En 2022, 5 séances de 2 heures ont eu lieu sur les 6 programmées.</p> |
| Public | <p>16 professionnelles (9 professions, de 10 structures de Bourges) ont participé au Groupe d'Echanges de Pratique :</p> <ul style="list-style-type: none"> -1 Référente site Cher JeuMina -1 stagiaire M.E. Cher JeuMina -1 Médiatrice Cher JeuMina -2 Intervenante sociale ADOMA CDC-Habitat -1 Intervenante sociale CADA St François -1 accueillante LAEP + Parentalité -1 Médiatrice sociale CPA -1 Intervenante sociale CADA CJBC -1 conseillère Mission Locale -1 Intervenante sociale Helping Hands -4 éducatrices HUDA Le Relais -1 CIP Le Relais |

ACCÈS AUX DROITS LIÉS AU SEJOUR – PERMANENCES A EMMAÛS

| | |
|--------------------|---|
| Objectif | Permettre l'accès aux droits liés au séjour de compagnons orientés par la Communauté d'EMMAÛS |
| Lieu | Au siège de l'association à Bourges Communauté EMMAÛS, Le Verniller - La Chapelle Saint Ursin |
| Financement | Prestation régie par convention avec la communauté EMMAÛS |
| Déroulement | Accueil des compagnons lors d'entretiens individuels Diagnostic de la situation administrative liée au séjour et constitution de dossiers Restitution des diagnostics à la direction d'Emmaüs Suivi des dossiers déposés en préfecture |
| Rythme | Rendez-vous organisés le lundi après-midi entre 14h et 18h.ou le jeudi matin entre 9h et 12 h, jour de congé des compagnons |
| Calendrier | Du 03/02/2022 au 16/12/2022 |
| Réalisation | 147.50 heures |
| Public | 7 compagnons |

MEDIATION INTERCULTURELLE - Médiation dans les bureaux de La Poste

| | |
|--------------------|--|
| Objectif | <p>Contribuer à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - faciliter et simplifier l'accès aux services de La Poste pour les publics vulnérables - améliorer l'atmosphère des bureaux - réduire les files d'attente - favoriser l'autonomie par un accompagnement dans l'utilisation des automates <p>par des actions de médiation appropriées : information, accompagnement individuel, orientation vers les services internes de La poste, les administrations ou associations en fonction des demandes.</p> |
| Lieu | Bureaux de poste de Bourges et Vierzon |
| Financement | Convention avec le Groupe La Poste |
| Déroulement | <p>Permanences hebdomadaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gibjoncs et Chancellerie, 2 fois 3 heures sur chaque site - Vierzon, 2 fois 6 heures |
| Réalisation | <p>350 permanences de 3 heures :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 174 à Bourges - 176 à Vierzon <p>16 460 actions vers le public comprenant :</p> <p>L'aide au remplissage des imprimés, mandats, recommandés, libellés d'adresses</p> <p>L'orientation vers les automates</p> <p>L'aide à la compréhension, courrier/colis</p> <p>L'orientation vers les guichets ou les conseillers bancaires</p> <p>La médiation/interprétariat</p> |
| Public | <p>Usagers des bureaux de La Poste, en situation de vulnérabilité :</p> <p>Barrière linguistique (expression, lecture, écriture)</p> <p>Difficultés cognitives qui rendent difficiles l'expression d'une demande, la compréhension des solutions, le remplissage des documents, utilisation des automates</p> <p>Accès physique aux automates pour les personnes à mobilité réduite</p> <p>Difficultés dans la gestion des documents personnels : carte d'identité, carte bancaire, justificatifs</p> |



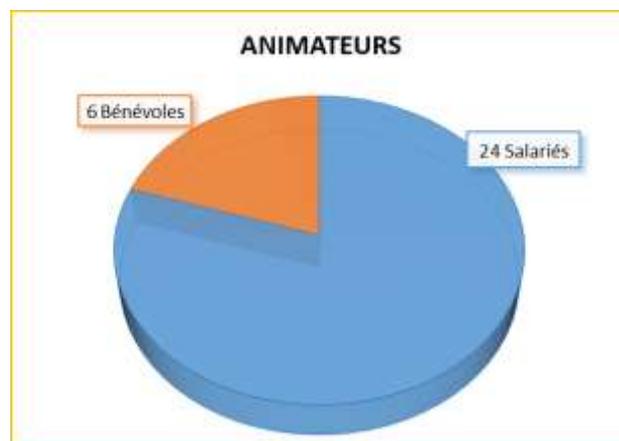
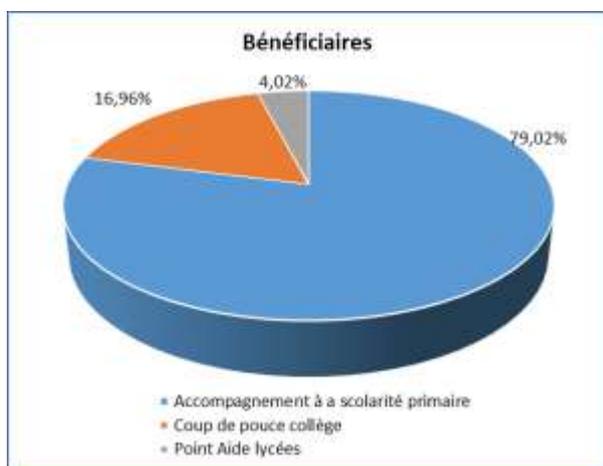
LE SECTEUR ECOLE



En 2022, nous avons poursuivi toutes les actions du secteur Ecole. Nous avons réintégré toutes les écoles concernées : Auron, Le Grand Meaulnes, Mâchereaux, Barbottes et Pressavois. Le Coup de Pouce Collège et le Point Aide Lycéens se déroulent au Centre de Formation.

Les enfants de l'école Paul Arnault ont pu bénéficier de l'accompagnement à la scolarité en fin d'année grâce notamment au soutien de la Cité Educative.

En 2022, **224** enfants et jeunes ont participé aux activités d'accompagnement à la scolarité encadrées par 24 salariés et 6 bénévoles.



Des actions complémentaires pour renforcer le plaisir de l'enfant dans son rapport aux apprentissages et l'implication des parents dans leur rôle éducatif ont été organisées tout au long de l'année.

Les actions développées en 2022 s'appuient sur les thématiques des projets d'école : la nutrition, l'économie de l'eau et la biodiversité. Accueil et promotion participe au comité de pilotage Eco-école des Pressavois sur le thème de la biodiversité. Les hôtels à insectes réalisés pendant les petites vacances ont pu être installés dans l'école. Un livre numérique sur la faune de la cour de l'école a été initié et s'alimentera durant les années à venir avec les enfants. Les enfants ont pu présenter aux enseignants et aux enfants de certaines classes tous les jeux fabriqués.

Deux semaines d'animation, dans le cadre du dispositif "J'M Bouge en ville : Quartiers solidaires 2022" en partenariat avec la DDCSPP et Cher Emploi Animation se sont déroulées en Avril et en Juillet à destination de 35 enfants de l'accompagnement à la scolarité autour de la thématique de la biodiversité.

La découverte patrimoniale et culturelle à l'abbaye de Noirlac le 6 juillet dans le cadre du dispositif c'est mon patrimoine a permis à 15 enfants de participer aux différents ateliers autour de l'eau qui court et de l'eau qui chante et d'assister au spectacle Soif ! Le Tarot des Eaux (Compagnie Caracol). Le second groupe composé de 24 enfants et parents a visité l'abbaye en jouant en équipe enfants et adultes au jeu de la sagesse. Ils ont découvert le bocage et les invertébrés aquatiques avec le rallye nature.

Les enfants et les familles ont été sensibilisés au numérique. Ils ont participé à plusieurs ateliers dans le cadre de l'animation Cap vers le Net Embarquement immédiat et résolu l'enquête Net ou pas Net ? Enquête à la bibliothèque ! Les parents de collégiens ont bénéficié de plusieurs sessions sur l'utilisation de Pronotes.

Le partenariat avec l'INSPE (Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education) a permis à huit étudiants dans le cadre de leur formation en master MEEF d'intégrer l'équipe d'animateurs sur l'année.

En concertation avec nos partenaires associatifs et financiers, la formation des animateurs s'est déclinée sur une organisation différente des années précédentes. Elle repose sur un collectif composé d'associations et de la CAF du Cher œuvrant dans la formation des professionnels de l'extra et périscolaire, à savoir Accueil et Promotion, la Ligue de l'Enseignement et les Francas. Les modules de formation se sont déroulés sur plusieurs lieux Bourges, Vierzon, Saint Amand, Saint Germain du Puy et Saint Martin d'Auxigny.

Les animateurs se sont investis dans la vie de l'association. Ils ont contribué à la réflexion sur le projet associatif et assuré l'animation des portes ouvertes dédiées à la présentation de tous les secteurs d'Accueil et Promotion.

Ce projet sera reconduit en 2023 selon les mêmes principes.

ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITÉ, ECOLES PRIMAIRES

| | |
|--------------------|---|
| Objectif | <p>Aider des jeunes à utiliser les méthodes et les savoirs acquis pour apprendre leurs leçons et faire leurs devoirs, Elargir les centres d'intérêt des enfants, les inciter à utiliser les ressources de leur environnement proche, Renforcer l'autonomie personnelle et la capacité d'organisation, tout en développant l'accès à la vie collective des jeunes, Faciliter la communication entre les enfants, leurs parents et l'école.</p> |
| Lieu | <p>Centre de Formation Accueil et Promotion Salles banalisées mises à disposition dans les écoles Salle paroissiale St Jean Chancellerie</p> |
| Financement | <p>Crédits Politique de la ville : Etat et ville de Bourges Etat - FONJEP Caisse d'Allocations Familiales du Cher Cités éducatives</p> |
| Déroulement | <p>Séances d'aide méthodologique pour le travail scolaire, en individuel ou en petits groupes, encadrées par des animateurs (un animateur pour quatre enfants), Complémentairement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Animation ludique et récréative autour du livre, contes, jeux de société - Activités autour des loisirs créatifs - Animation autour du conte avec la bibliothèque et la médiathèque - Animation autour de l'économie de l'eau, de la nutrition, de la biodiversité et du tri sélectif - Animation dans le cadre du dispositif "Quartiers d'été" en Avril et Juillet 2022 - Découverte du patrimoine culturel (Noirlac) - Animation Cap vers le Net embarquement immédiat sensibilisation des familles et des enfants - Orientation et accompagnement familles colos apprenantes <p>Réunions de concertation avec les établissements scolaires : conseils des maîtres, comités éco-écoles, entretiens avec les enseignants...</p> <p>Rencontres avec les parents</p> |
| Rythme | <p>4 séances par semaine de 1h30 par site</p> |
| Calendrier | <p>Du 03/01/2022 au 16/12/2022</p> |
| Réalisation | <p>177 enfants (81 garçons et 96 filles)</p> <hr/> <p>26 animateurs : 24 salariés et 2 bénévoles</p> |
| Public | <p>Enfants du Cours Préparatoire au Cours Moyen 2^{ème} année Ecole Auron, Grand Meaulnes, Mâchereaux, Pressavois, Barbottes et Paul Arnault.</p> |

COUP DE POUCE COLLÈGES

| | |
|--------------------|---|
| Objectif | <p>Apporter à des groupes de collégiens de 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} une aide au travail scolaire, en particulier en mathématiques, en français, en anglais et en sciences physiques.</p> <p>Motiver les collégiens.</p> <p>Valoriser leurs parcours dans une démarche de réussite pour éviter le décrochage scolaire.</p> |
| Lieu | <p>Centre de formation d'Accueil et Promotion Gibjoncs</p> <p>Salle paroissiale St Jean Chancellerie</p> |
| Financement | <p>Crédits Politique de la ville : Etat et Ville de Bourges</p> <p>Etat- FONJEP</p> <p>Conseil départemental du Cher</p> <p>Caisse d'Allocations Familiales du Cher</p> |
| Déroulement | <p>Séances d'aide méthodologique pour le travail scolaire en mathématiques, français et langues vivantes, en individuel ou en groupes de deux ou trois jeunes,</p> <p>Rencontres avec les parents pour clarifier le contenu de l'activité et soutenir leur implication dans le suivi de la scolarité de leurs enfants,</p> <p>Sessions Sensibilisation et Utilisation de Pronotes pour les parents</p> <p>Orientation et accompagnement collégiens et familles colos apprenantes</p> <p>Orientation et accompagnement collégiens et familles séjour VAC S'Y</p> |
| Rythme | 2 séances par semaine de 1h30 |
| Calendrier | Du 03/01/2022 au 16/12/2022 |
| Réalisation | 38 collégiens (24 garçons et 14 filles) |
| | 9 animateurs : 5 salariés, 4 bénévoles |
| Public | <p>Elèves de la 6^{ème} à la 3^{ème}</p> <p>Collèges Victor Hugo, Jules Verne, Le Grand Meaulnes et St Exupéry Bourges</p> |

| POINT AIDE LYCÉENS | |
|---------------------------|---|
| Objectif | <p>Permettre aux lycéens de dépasser les difficultés dès qu'elles surviennent afin d'éviter le décrochage.</p> <p>Donner des atouts pour parvenir à la réussite scolaire.</p> <p>Adapter les habitudes de travail personnel pour une meilleure acquisition des savoirs.</p> <p>Préparer à l'examen du baccalauréat.</p> |
| Lieu | <p>Centre de formation d'Accueil et Promotion Gibjoncs</p> <p>Salle paroissiale St Jean Chancellerie</p> |
| Financement | <p>Crédits Politique de la ville : Etat et Ville de Bourges</p> <p>Etat- FONJEP</p> <p>Conseil départemental du Cher</p> <p>Caisse d'Allocations Familiales du Cher</p> |
| Déroulement | <p>Séances d'aide méthodologique en mathématiques, français, sciences physiques et philosophie</p> <p>Séances individuelles ou en groupes de deux ou trois jeunes</p> |
| Rythme | 2 séances par semaine de 1h30 |
| Calendrier | Du 03/01/2022 au 16/12/2022 |
| Réalisation | 9 lycéens (2 garçons et 7 filles) |
| | 7 animateurs : 5 salariés, 2 bénévoles |
| Public | <p>Jeunes des quartiers Nord en priorité, scolarisés dans les lycées de Bourges de la 2^{nde} à la terminale</p> |

ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES A L'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

Activités ludiques et récréatives

Lectures à haute voix par des intervenants extérieurs, des animateurs ou par les enfants eux-mêmes, jeux de société, dessin.



Activités autour des loisirs créatifs sur les thématiques des projets des écoles concernées

Création de plateaux de jeux sur le thème de la nutrition

Mémoire sur les thèmes de la biodiversité et de l'économie de l'eau

Jeux des sept familles sur le thème de la biodiversité

Livre numérique sur la flore présente dans la cour de l'école des Pressavois

- **Animation ludique sur le code la route** avec le coordinateur de l'auto-école pour 53 enfants de l'accompagnement à la scolarité des écoles Barbottes et Pressavois sur 2 séances le 16 et le 17 Juin 2022.



Sensibilisation aux dangers de la route



- **Animation autour du conte** dans le cadre du partenariat avec la bibliothèque des Gibjoncs : 14 enfants de l'école des Barbottes ont pu découvrir le 16 Février 2022 avec Jean-Claude BOTTON les contes ricochet avec l'histoire de Pierrot un gamin pas comme les autres.



- **Animation autour du conte** dans le cadre du partenariat avec la médiathèque : 8 enfants de l'école d'Auron et une maman sont partis en voyage en Chine à la recherche des démons et post fêlés avec Nathalie LEONE le 16 Mars 2022 et ont pu s'initier à la lecture des idéogrammes.



Après chaque séance les enfants de l'accompagnement à la scolarité ont échangé avec les conteurs.

- Découverte du patrimoine culturel :

Voyage à Noirlac le 6 Juillet 2022 pour 44 personnes.



15 enfants ont participé aux différents ateliers autour de l'eau qui court et l'eau qui chante dans le cadre du dispositif "C'est mon patrimoine".

21 enfants, 3 parents et 5 animateurs ont participé à l'atelier du jeu de la sagesse pour découvrir l'abbaye et ont pu découvrir le bocage avec le rallye nature.



ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES A L'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ ...suite

- Animation Cap vers le Net embarquement immédiat

Bibliothèque des Gibjoncs le samedi 02/04/2022 Net ou pas net ? Enquête à la bibliothèque !



31 enfants des écoles Pressavois, Grand Meaulnes, Barbottes et des Mâchereaux et 8 parents ont investi la bibliothèque des Gibjoncs et participé aux différents ateliers proposés : utilisation d'internet, des réseaux d'échanges, limites et dangers suivis de débat avec une animatrice de la Maison des Adolescents ; atelier jeux vidéo avec un animateur de la bibliothèque des Gibjoncs et un atelier jeux de société avec une animatrice de la ludothèque d'Asnières. A l'issue de la journée 7 familles se sont inscrites à la bibliothèque.



- Animation dans le cadre du dispositif J'M Bouge en ville :

Quartiers solidaires du **11 au 14 Avril 2022 sur le thème de la biodiversité**

18 enfants fréquentant l'accompagnement à la scolarité des écoles Pressavois et Barbottes se sont lancés dans l'aventure de la biodiversité.



Repérage dans la nature environnante des différentes espèces animales et végétales. Découverte animaux vivants en milieu humide. Présentation de cochons d'Inde, de phasmes (mode de vie, etc...). Les enfants ont pu assister à l'éclosion d'œufs de phasmes. Collecte d'éléments de la nature (brindilles, pommes de pin, coquilles d'escargot etc...)



Réalisation d'attrape-rêves et cartes avec tous ces éléments naturels.

Création de supports en vannerie, fabrication de toupies, de billes et de dés en argile.



Conception d'un plateau de jeu en 3 dimensions sur la biodiversité alliant le dessin, les connaissances acquises du milieu environnant et les supports fabriqués.

Clôture avec la découverte du patrimoine historique de la ville sur le thème des animaux avec la participation de quelques parents.

- Animation vacances du 18 au 21 Juillet 2022 :

Même fil conducteur retenu la biodiversité et le sport

17 enfants fréquentant l'accompagnement à la scolarité des écoles Pressavois, Auron et le Grand Meaulnes ont relevé le défi.

Découverte nature, observation des petits animaux notamment les insectes.

Création de nichoirs, Land Art, Sports innovants, Escrime artistique, théâtre et Hip Hop avec restitution aux familles pour chacune de ces activités pour la plus grande fierté des enfants.



FORMATION DES ANIMATEURS ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITÉ

| | |
|--------------------|--|
| Objectif | <p>Permettre aux animateurs d'approfondir leur connaissance de l'école, de l'élève et de son environnement.</p> <p>S'accorder sur un projet pédagogique commun.</p> <p>Compléter les modules de formation de base par une réflexion dans les domaines spécifiques liés à l'école.</p> |
| Lieu | <p>Centre de formation Accueil et Promotion Bourges Centre social de la Chancellerie Bourges Ecole Raoul Néron St germain du Puy Centre de loisirs Jean Zay St Martin d'Auxigny CASA St Amand AJCV Vierzon</p> |
| Financement | <p>Crédits Politiques de la ville : Etat et Ville de Bourges Caisse d'Allocations Familiales du Cher</p> |
| Déroulement | <p>La réflexion sur le format des sessions de formation avec la CAF et nos partenaires Ligue de l'Enseignement et les Francas a permis de mettre en place une animation différente.</p> <p>Ce collectif a élaboré un programme de formation autour de trois modules sur les thématiques suivantes :</p> <p>Module 1 - La posture de l'animateur Clas et le sens de sa mission, animé par les Francas</p> <p>Module 2 – Les savoirs de base et les apprentissages, animé par Accueil et Promotion</p> <p>Module 3 – Le projet d'animation au sein du Clas, animé par la Ligue de l'Enseignement.</p> <p>Chaque module a été décliné en plusieurs sessions se déroulant sur plusieurs lieux pour répondre au mieux aux besoins des territoires.</p> |
| Rythme | 6 journées |
| Calendrier | Janvier à Décembre 2022 |
| Réalisation | 65 animateurs salariés bénévoles |
| Public | Animateurs de l'accompagnement à la scolarité |



LE CENTRE DE FORMATION



En 2022, le centre de formation a formé 290 personnes :

- au titre de la plateforme de formation linguistique,
- et dans le cadre de prestations conventionnelles (Emmaüs, Tivoli, Mission Locale, IFA et Triballat)

Nous avons pu accueillir cette année environ 250 personnes dans nos locaux.

En 2022, pour la plateforme linguistique, depuis le 5 septembre, les cours fonctionnent à 41h par semaine en moyenne. Nous avons gardé quelques mesures prises pendant le COVID comme la durée des séances maintenue à moins de 3h (1h30 à 2h30) pour éviter la pause et la circulation des personnes dans le centre.

Depuis le 12 septembre, nous intervenons au Centre social du Val d'Auron les lundis et jeudis matins au lieu du vendredi matin.

Nous confirmons l'évolution des publics amorcée en 2019 : des jeunes hommes primo-arrivants plus nombreux ayant pour objectif une insertion professionnelle rapide mais aussi depuis février 2022 avec l'arrivée des déplacés ukrainiens suite au conflit russo-ukrainien. Leur niveau de formation initial et leur maîtrise des outils téléphonie/informatique leur permettent une autonomie plus rapide y compris pour l'apprentissage. Ils sont très réactifs et se saisissent de toutes les opportunités (formation qualifiante, emploi) ou se les créent en déménageant sur des villes plus importantes.

Depuis octobre 2019, l'association a rejoint le consortium constitué par Tivoli Initiatives pour la mise en place d'une formation dont l'objectif est de permettre à des jeunes décrocheurs d'intégrer une formation en apprentissage. Des sessions de 480 heures accueillent 10/12 jeunes, 20 heures par semaine en moyenne. Des ateliers à Tivoli et dans les CFA de Turly et Le Subdray, leur permettent de construire ou mûrir leur projet professionnel et d'acquérir les savoirs de base et les savoir-être nécessaires pour intégrer l'entreprise.

Une formatrice d'Accueil et promotion intervient sur la formation FLE, la remise à niveau et le français sur objectif professionnel. Cette action doit se poursuivre jusqu'en 2023. Pour 2022, 5 jeunes FLE ont été suivis d'octobre 2022 à janvier 2023.

Pour répondre aux besoins de formation en Français Langue Etrangère des signataires du Contrat d'Engagement Jeunes primo-arrivant, nous avons développé avec la Mission Locale de Bourges, un programme de 96 heures de formation pouvant accueillir jusqu'à 10 jeunes. Cette action financée par les Visa 3en1 de la région, entre dans le cadre de la plateforme linguistique puisque les jeunes sont en recherche active d'emploi ou de formation qualifiante et veulent acquérir ou développer leurs compétences de base. Deux sessions ont été réalisées en 2022, une de janvier à février et la deuxième de juin à juillet, elles ont accueilli respectivement 7 et 9 stagiaires à raison de 15 heures par semaine en moyenne.

Pour l'action de formation « FLE/FLI », Accueil et Promotion fait partie d'un groupement composé de :

- Tivoli Initiatives en charge de la remise à niveau (RAN)
- Accueil et Promotion en charge du français langue étrangère / français langue d'intégration (FLE/FLI)
- C'est Possible Autrement en charge de l'alphabétisation et de l'illettrisme

Les informations collectives sont réalisées en présence des trois partenaires afin de permettre un accès unique et une analyse croisée des profils.

Cette année, nous avons réalisé 5 sessions de formation et avons recruté un formatrice FLE en prestation afin de réaliser la session colorée réfugiés ukrainiens délocalisée aux Aix d'Angillon du 25/10 au 30/11/2022 et une CIP en CDD annuel.

Les cinq sessions confondues ont représenté 1248 heures de formation à 30 heures par semaine et 49 stagiaires ont été accueillis.

Nous avons quelques sorties positives :

- Pour une insertion dans l'emploi : obtention d'un CDI ou CDD de plus de 6 mois,
- Pour une insertion dans la qualification ou la formation : entrée au CFA ou à l'AFPA de Bourges

En 2022, nous avons continué à faire vivre le processus qualité engagé en 2021 avec l'obtention de la certification « Qualiopi ».

Tout au long de l'année, une formatrice et 3 bénévoles ont poursuivi l'animation de l'atelier de formation de base pour 30 compagnons d'Emmaüs à La Chapelle St Ursin. La présence des formateurs bénévoles permet le travail en sous-groupes, indispensable pour répondre aux profils et niveaux différents des participants. L'atelier de formation de base est aujourd'hui devenu une « institution » reconnue par l'ensemble de la communauté pour les bénéfices qu'il apporte à ses participants.

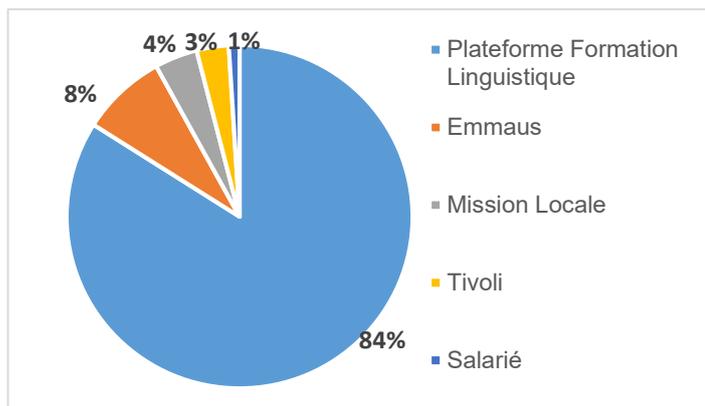
Durant le deuxième semestre 2022, une salariée de l'entreprise Triballat à Rians venait au centre de formation pour être formée, une fois par semaine pendant 1h30. Cette action a été commencée en septembre 2022 et terminée en février 2023.

A partir d'août 2022, nous avons testé la mise en place d'ateliers numériques animés par le médiateur social auprès de notre public en formation. L'objectif de la formation est de gagner en autonomie pour mener à bien des projets personnels et professionnels en utilisant des outils numériques comme connaître le matériel informatique (ordinateur, smartphone, tablette), effectuer des démarches administratives en ligne. Cette action était financée par les VISA pro-numérique de la région et entrainée dans le cadre de la plateforme linguistique puisque que le public ciblé était en recherche active d'emploi ou de formation qualifiante et voulait acquérir ou développer leurs compétences numériques. Neuf stagiaires ont pu bénéficier de ces ateliers en 2022. Cette action se poursuit au premier trimestre 2023.

En octobre 2022, une convention tripartite a été signée entre l'IFA de Bourges, Tivoli - Initiatives et Accueil et Promotion, afin d'intervenir au sein de l'Institut de Formation en Alternance sur leur CAP FLE toutes spécialités. Ce CAP se fait en 3 ans au lieu de 2, la première année étant consacrée à la mise à niveau des prérequis en langue française pour les compétences lire, écrire et compter. Accueil et Promotion intervient une journée 2 semaines sur 3 auprès de 9 jeunes. Cette action se poursuit jusqu'en juillet 2023.

LA FORMATION EN CHIFFRES

NOMBRE DE PERSONNES PAR ACTION

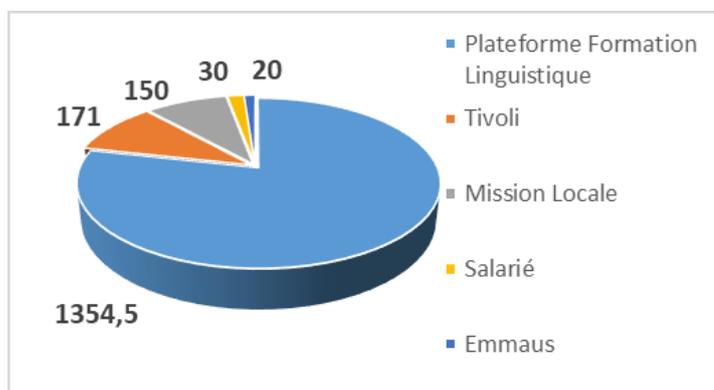


La formation linguistique reste l'activité principale du centre de formation avec **84%** (84% en 2021, 57% en 2020 et 91%/2019)

des actions pour 245 personnes. (192 en 2021, 177 en 2020 et 277 en 2019)

Il s'agit de cours permanents qui fonctionnent 35 à 40 semaines (*3 à 10 heures par semaine*) complétés par des ateliers thématiques.

NOMBRE HEURES-GROUPE PAR ACTION



Les prestations conventionnelles représentent **15% de l'activité pour 45 personnes** (36 en 2021, 37 en 2020 et 35 en 2019). Il s'agit de l'Atelier Emmaüs, de la préparation à l'apprentissage/TIVOLI et conventions entreprise ou association.

REPARTITION DES STAGIAIRES DE LA PLATEFORME LINGUISTIQUE PAR STATUT

- 170 sont des femmes et 75 sont des hommes
- 80 (28%) sont allocataires du RSA (40% en 2021, 59% en 2020 et 60% en 2019)
- 70 (24%) sont des primo arrivants (35% en 2021, 46% en 2020 et 63% en 2019)
- 214 (74%) viennent d'un pays hors CEE 86% en 2021, 83% en 2020 86% en 2019, 31 (10%) d'un pays CEE 13% en 2021, 10% en 2020, 18% en 2019, dont 16 (5%) ont la nationalité française 8% en 2021, 6% en 2020, 7% en 2019.
- 56 nationalités différentes, 53 en 2021, 43 en 2020 et 55 en 2019
- 93 (32%) personnes sont à la recherche d'un emploi et inscrits à Pôle emploi, 56% en 2021, 40% en 2020 et 52% en 2019
- 41 personnes ont 25 ans ou moins, 173 ont entre 26 et 54 ans et 31 ont plus de 55 ans.

FORMATION LINGUISTIQUE ATELIERS SOCIO-LINGUISTIQUES

| | | |
|------------------------------------|---|--|
| Objectif | <p>Permettre aux personnes étrangères ou d'origine étrangère, francophones, non scolarisées en France :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'acquérir ou d'améliorer les compétences de communication orale et écrite en français. - d'accéder à l'autonomie et à la promotion sociale par une meilleure connaissance des institutions et de l'environnement social, culturel et citoyen - de s'engager dans un parcours d'insertion sociale et/ou professionnelle | |
| Lieu | <p>BOURGES Centre de formation d'Accueil et Promotion Gibjoncs</p> | <p>BOURGES Centre social du Val d'Auron</p> |
| Financement | <p>Conseil départemental du Cher (PDI) Conseil régional Centre (Visas 3 en 1 et Visas 3 en 1 FOAD) Crédits de la politique de la ville : Etat et Ville de Bourges Etat DDETSPP (Ministère de l'immigration - crédits BOP 104) Délégation départementale au Droit des femmes et égalité des chances</p> | |
| Déroulement | <p>10 groupes de niveaux organisés selon les périodes de l'année et la fréquentation. Entrées et sorties permanentes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 5 groupes communication orale (Gibjoncs, Val d'Auron) - 4 groupes communication écrite (Gibjoncs, Val Auron) - des ateliers : vie quotidienne, préparation aux examens de naturalisation) | |
| Rythme | <p>3 à 10 heures hebdomadaires par groupe</p> | |
| Calendrier | <p>Du 03/01/2022 au 13/07/2022 Du 05/09/2022 au 16/12/2022</p> | |
| Réalisation | <p>1765 heures-groupe</p> <hr/> <p>Environ 10 000 heures-stagiaire</p> | |
| Nombre de stagiaires formés | <p>175 stagiaires</p> | |

**FORMATION LINGUISTIQUE
FRANÇAIS LANGUE ETRANGERE – FRANÇAIS LANGUE D'INSERTION**

| | | |
|------------------------------------|---|--|
| Objectif | <p>Permettre aux personnes d'origine étrangère ayant été scolarisés, en besoin d'apprendre la langue française (à partir du niveau A1) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'acquérir et de consolider des savoirs de base à visée professionnelle : lecture, écriture et expression orale. - Accéder à une entrée en formation qualifiante ou à l'employabilité | |
| Lieu | <p align="center">BOURGES Centre de formation d'Accueil et Promotion Gibjoncs</p> | <p align="center">Les Aix d'Angillon</p> |
| Financement | <p align="center">Conseil régional Centre Val de Loire</p> | |
| Déroulement | <ul style="list-style-type: none"> - Groupes fermés de date à date - Savoirs de base, usage du numérique, savoir-être professionnel, définition du projet professionnel, organisation personnelle, stage en entreprise - Sorties, visites, interventions de professionnels sur des thèmes liés à l'insertion professionnelle | |
| Rythme | <p align="center">30 heures hebdomadaires par groupe</p> | |
| Calendrier | <p align="center">Du 21/02/2022 au 27/04/2022 Du 02/05/2022 au 06/07/2022 Du 18/07/2022 au 07/10/2022 Du 10/10/2022 au 15/12/2022 Du 25/10/2022 au 30/11/2022</p> | |
| Réalisation | <p align="center">1248 heures-groupe</p> | |
| | <p align="center">Environ 12 000 heures-stagiaire</p> | |
| Nombre de stagiaires formés | <p align="center">50 stagiaires</p> | |

ACTION FLE POUR LA MISSION LOCALE

| | |
|------------------------------------|--|
| Objectif | Consolider leur niveau en français oral et écrit pour être plus autonome au quotidien et pour entamer un parcours professionnel Atteindre le niveau A2 du CECRL afin de faciliter l'intégration sociale et professionnelles des stagiaires et valider ce niveau par un TCF |
| Lieu | BOURGES Centre de formation d'Accueil et Promotion Gibjoncs |
| Financement | Conseil régional Centre (Visas 3 en 1 et Visas 3 en 1 FOAD) |
| Déroulement | <ul style="list-style-type: none"> • Formation linguistique de 5 semaines du lundi au vendredi, à raison de 6h par jour • En présentiel • Les cours sont dispensés par une formatrice qualifiée dans l'enseignement du Français Langue Etrangère. |
| Rythme | 20 heures par semaine en moyenne |
| Calendrier | Du 03/01/2022 au 28/02/2022 Du 03/06/2022 au 29/07/2022 |
| Réalisation | 2 x 96 heures-groupe |
| Nombre de stagiaires formés | 16 stagiaires |

PREPA-APPRENTISSAGE – TIVOLI INITIATIVES

| | |
|------------------------------------|---|
| Objectif | <p>Permettre à des jeunes décrocheurs (niveaux IV et V) d'intégrer une formation en apprentissage puis les accompagner pour éviter la rupture de contrat</p> <p>La formation doit leur permettre de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - construire ou mûrir un projet professionnel - acquérir les savoirs nécessaires à l'intégration en entreprise en terme de savoirs de base/compétences clés ou relationnels - connaître le fonctionnement de l'alternance et se préparer à la vie professionnelle - faciliter la recherche d'emploi et la conclusion de contrats de travail. |
| Lieu | <p>TIVOLI INITIATIVES 3 rue du Moulon Bourges</p> |
| Financement | <p>Prestation conventionnelle (2019-2023) dans le cadre du consortium animé par Tivoli Initiatives</p> <p>Financement : Etat – Ministère du Travail – Plan d'investissement compétences Conseil Départemental du cher</p> |
| Déroulement | <p>Sessions de formation de 480 heures (3 mois) permettant d'accueillir 10/12 jeunes simultanément.</p> <p>Alternance de séances à Tivoli et sur les plateaux techniques des CFA de Turly et du Subdray</p> <p>18/20 heures par semaine en moyenne</p> <p>La formatrice d'Accueil et promotion intervient en Français langue étrangère et Français professionnel</p> |
| Calendrier | <p>Octobre 2022 à janvier 2023</p> |
| Réalisation | <p>93 heures-groupe</p> |
| Nombre de stagiaires formés | <p>5 jeunes</p> |

ATELIER DE FORMATION DE BASE À LA COMMUNAUTE EMMAUS

| | |
|------------------------------------|--|
| Objectif | Permettre aux compagnons de la communauté EMMAUS d'acquérir ou d'actualiser les compétences linguistiques de base nécessaires à leur autonomie quotidienne, sociale et professionnelle. |
| Lieu | COMMUNAUTE EMMAUS Le Verniller - La Chapelle Saint Ursin |
| Financement | Prestation régie par convention avec la communauté |
| Déroulement | Ateliers entrées et sorties permanentes Cours collectifs conduits par une formatrice salariée et trois formateurs bénévoles. Individualisation des contenus en fonction des difficultés rencontrées par les participants |
| Rythme | 2 ateliers par semaine Lundi 1h30 – Jeudi 2h30 |
| Calendrier | Du 13/01/2022 au 07/07/2022 Du 12/09/2022 au 17/12/2022 |
| Réalisation | 138 heures-groupe |
| | 1614,5 heures-stagiaire |
| Nombre de stagiaires formés | 30 compagnons |

ACTION FLE POUR L'IFA DE BOURGES

| | |
|------------------------------------|--|
| Objectif | Permettre aux jeunes apprentis en 1 ^{ère} année de CAP de bénéficier d'une remise à niveau des prérequis en langue française sur les compétences lire, écrire et compter, conformément au référentiel CLOE. |
| Lieu | INSTITUT DE FORMATION EN ALTERNANCE 149 – 151 RUE DE TURLY (BOURGES) |
| Financement | Prestation conventionnelle dans le cadre du consortium animé par Tivoli – Initiatives (2022 – 2023) |
| Déroulement | <ul style="list-style-type: none"> • Groupe fermé, jeunes bénéficiant de l'aménagement en 3 ans du CAP, • En présentiel, • Cours collectifs conduits par une formatrice qualifiée |
| Rythme | 1 journée 2 semaines sur 3 (mercredi 8h15 – 12h15 / 13h15 – 16h15) |
| Calendrier | Du 12/10/2022 au 05/07/2023 |
| Réalisation | 42 heures-groupe en 2022 |
| Nombre de stagiaires formés | 9 apprentis |

ATELIER DE FORMATION DE BASE À DESTINATION DE SALARIES

| | |
|------------------------------------|--|
| Objectif | <p>Evaluation des savoirs linguistiques pour permettre de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Apprentissage des termes professionnels (le nom des outils et matériel utilisés - Mesurer ses compétences - Gagner en confiance - Mettre en place des usages aisés de l'écrit |
| Lieu | Entreprise Triballat - Rians |
| Financement | Prestation régie par convention avec l'entreprise Triballat |
| Déroulement | <p>Cours individuel conduit par une formatrice salariée. Individualisation des contenus en fonction des difficultés rencontrées au sein de l'entreprise</p> |
| Rythme | 1 séance de 1h30 par semaine le vendredi |
| Calendrier | 02/09/2022 au 17/02/2023 |
| Réalisation | 13 semaines |
| | 20 heures-stagiaire |
| Nombre de stagiaires formés | 1 salarié |

ATELIERS ET ANIMATIONS THEMATIQUES PROPOSES A L'ENSEMBLE DES STAGIAIRES DU CENTRE DE FORMATION

Atelier parcours individualisé

Cet atelier hebdomadaire de 1 heures permet aux stagiaires inscrits en formation de compléter leurs apprentissages individuellement en bénéficiant de l'accompagnement d'une formatrice. Ils peuvent, par exemple, améliorer leur orthographe, leurs savoirs de base, s'entraîner pour l'examen requis pour la naturalisation, s'initier à internet pour rechercher un emploi, actualiser un CV.



Ateliers numériques

Ces ateliers de 40h, proposés aux stagiaires inscrits en formation de date à date, permettent à ces bénéficiaires d'acquérir une autonomie face aux e-démarches et bénéficient de l'accompagnement du médiateur social. Ils peuvent, par exemple, découvrir les bases de l'ordinateur ou les sites du service public, apprendre le traitement de l'information et la communication numérique, faire des démarches dématérialisées, rechercher un stage ou un emploi via Internet, apprendre à protéger son matériel informatique et à repérer les arnaques sur Internet, par mail et sms, etc.

« Panorama historique des migrations » proposée par l'association Mémoires Plurielles

Cette exposition a pour objectif de favoriser les échanges entre les primo-arrivants et leur société d'accueil, ainsi que de les accompagner dans leur intégration, grâce à la découverte de l'histoire des migrations en Région Centre-Val de Loire. Cette approche s'appuie sur les expériences migratoires en partie comparables à celles des bénéficiaires, permet ainsi aux personnes qui ont le plus souvent traversé des situations éprouvantes, de s'appuyer sur des exemples et des histoires de vie qui sont autant de preuves qu'il est possible de se reconstruire de manière positive dans son pays d'accueil.



L'animation réalisée par Mme COTTINET Lucille et d'une durée de 1h30 ou 2h, comporte un temps de présentation de l'exposition ainsi qu'un temps interactif oral avec les apprenants.

Animation de la Banque de France : « mes questions d'argent »

Cette animation a pour objectif de sensibiliser notre public à la gestion budgétaire et financière, à se prémunir face aux sollicitations commerciales et aux tentatives d'arnaques via Internet et les réseaux sociaux.



L'animation réalisée par M. JOUBIOUX et d'une durée de 3 heures, se fait sous forme d'un escape-game suivi d'un échange avec les apprenants.



L'AUTO-ECOLE ASSOCIATIVE



En 2022 nous avons pu reprendre, une activité normale (celle avant COVID)

Nous avons raccourci le délai entre la réception de la prescription et le diagnostic (3 mois maximum). 121 prescriptions reçues et 105 diagnostics réalisés, il a eu peu de déperdition.

Le délai entre commission et entrée en formation est d'un mois maximum.
La conduite peut de nouveau être débutée à la suite de la réussite au code.

Pour rappel en 2021 nous avons changé notre manière d'évaluer les élèves avant l'entrée à l'auto-école. C'est-à-dire 1h de diagnostic en voiture (auparavant nous utilisions un simulateur) et 1h de diagnostic cognitif.
Cette formule nous permet de mieux apprécier les habilités psychomoteurs des stagiaires et d'évaluer plus justement la suite de leur parcours.

En 2022 nous avons pu constater que cela fonctionne (49 heures de conduite en moyenne pour les élèves qui ont obtenu le permis, ce qui représente environ 10 heures de moins que les années précédentes).

Trois personnes ont échoué au cinquième passage de l'examen du permis, ce qui oblige de repasser l'examen du code (voir ci-dessus le détail des heures de conduite réalisées par ces personnes)

Enfin, nous avons mis dû mettre fin à la formation d'une personne au vu des difficultés rencontrées en leçon de conduite.

Après plusieurs bilans intermédiaires, et un nombre d'heures très important (90h à 100h), le niveau d'exigence nécessaire pour l'épreuve pratique du permis ne pouvant pas être atteint, nous lui avons proposé d'envisager la conduite d'un véhicule sans permis, comme autre moyen de mobilité. Un essai d'un véhicule sans permis a été proposé. Ce qui a été fait.

L'ANNEE 2022 EN CHIFFRES

121 diagnostics réalisés :

- Pour les commissions : 105
- Pour la formation des clefs pour le code : 12
- Pour la formation VSP : 4

Personnes formées au titre du permis B :

- 47 sur le module « théorie et conduite B/BA »
- 12 sur le module « des clefs pour le code »
- 7 sur le module « conduite supervisée »
- 56 sur le module « conduite »
- 12 sur le module « training code »
- 7 sur le module « PACE BPI »

50 enfants de l'accompagnement scolaire formés sur le module « ludicode » (Sensibilisation sur la réglementation et les risques liés aux piétons)

4 personnes formées au titre de VSP

26 réussites au code, 27 au permis

Créée fin 2014, l'auto-école a commencé à former ses premiers élèves en mai 2015.

Nous sommes aujourd'hui à 7.5 années de fonctionnement :

- 221 permis
- 262 codes

Récapitulatif des résultats aux examens

| | Nombre de personnes reçues | | | | | | | |
|--------------------|----------------------------|------|------|------|------|------|------|------|
| | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 |
| Examen de code | 31 | 33 | 40 | 31 | 44 | 32 | 26 | 26 |
| Examen de conduite | 13 | 29 | 31 | 40 | 30 | 17 | 24 | 27 |

Prescriptions et Diagnostics

Nous avons organisé 3 commissions en 2022 :

- le 04 mars 2022
- le 24 juin 2022
- le 09 décembre 2022

| Commissions 2022 | | |
|---------------------------------|-------------------------------|---|
| Nombre de prescriptions en 2022 | Nombre de diagnostics en 2022 | Nombre de dossiers acceptés en commission |
| 121 | 105 | 73 |

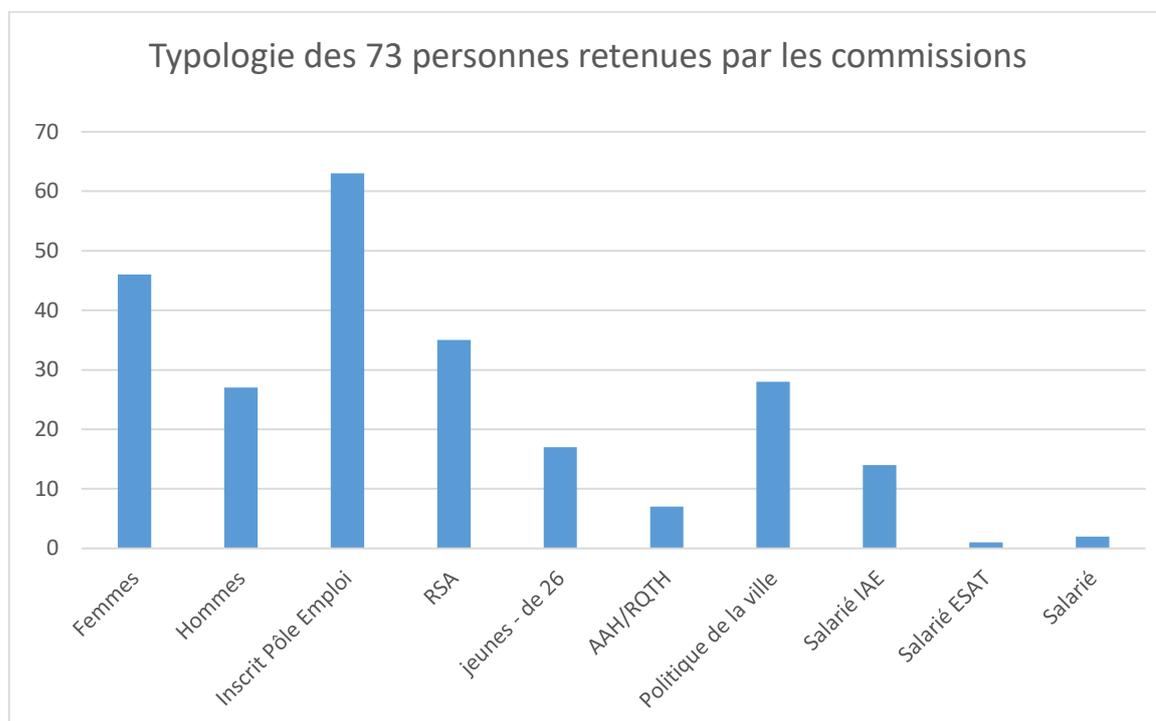
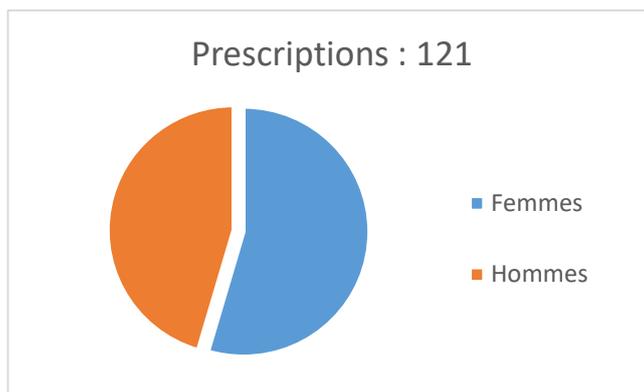
En 2022, nous avons reçu 121 prescriptions et réalisé 105 diagnostics pour les commissions.

Nous pouvons remarquer que seulement 16 personnes n'ont pas fait l'objet d'un diagnostic (absence le jour du diagnostic, changement d'adresse, changement de projet...) Cela est aussi dû au fait que nous n'avons plus de délai trop important entre réception de la prescription et la réalisation du diagnostic.

Sur les 105 personnes diagnostiquées, 73 personnes ont été retenues pour entrer en formation (70%), pour rappel nous étions à 50% il y a quelques années.

Cela s'explique par le fait que les publics sont mieux identifiés par les prescripteurs (rencontres par le coordinateur des équipes CD18, Pôle emploi, entreprise d'insertion par le travail et mission locale)

Proportion Femmes Hommes : prescription



Nous pouvons constater qu'aussi bien sur les prescriptions que sur les entrées en formation, il s'agit de femmes. Ce qui s'explique par la nature des emplois recherchés ou déjà en cours, dans les domaines de l'aide à la personne et le nettoyage industriel. Les horaires décalés, les zones d'intervention souvent distantes de plusieurs kilomètres, sont un frein important pour l'exercice de ces professions. En formant notre public au permis de conduire, nous levons souvent le dernier frein à l'emploi.

Récapitulatif des résultats aux examens

| | Nombre de personnes reçues | | | | | | | |
|---------------------------|----------------------------|------|------|------|------|------|------|------|
| | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 |
| Examen de code | 31 | 33 | 40 | 31 | 44 | 32 | 26 | 26 |
| Examen de conduite | 13 | 29 | 31 | 40 | 30 | 17 | 24 | 27 |

Nous avons réalisé, début décembre 2022, une enquête sur l'impact du permis sur les personnes formées en 2021.

24 permis obtenus en 2021

Nous avons réussi à contacter 19 personnes

Les questions qui ont été posées sont :

Depuis l'obtention du permis, conduisez-vous ? : 17 oui 2 non

Quel type de véhicule ?

- Boite manuelle : 7
- Boite automatique : 12

Véhicule déjà dans la famille : 4

Véhicule acheté après l'obtention du permis : 12

Véhicule prêté : 1

Pas les moyens d'acheter un véhicule : 2

Travaillez-vous ?

Personnes en situation d'emploi : 17

Personnes sans emploi :

- 1 par choix (éducation des enfants)
- 1 car pas de véhicule

Note attribuée pour la qualité de la formation : 9.4/10

Nous pouvons constater que suite à la formation au permis de conduire, les freins à l'emploi sont en grande majorité levés.

L'achat d'un véhicule, même boîte automatique semble ne pas représenter un souci.



**PERMIS B/BA
MODULE THEORIQUE ET CONDUITE**

| | |
|---|--|
| Objectif | Améliorer la mobilité des personnes en difficulté d'apprentissage, engagées dans un projet d'insertion professionnelle ou sociale, par l'obtention du permis B ou BA (voiture automatique) grâce à un accompagnement pédagogique spécifique répondant aux difficultés particulières de ces publics. |
| Lieu | BOURGES Auto-école associative Centre de formation d'Accueil et Promotion Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny |
| Financement | Conseil départemental du Cher PDI Crédits de la politique de la ville : Etat et Ville de Bourges Conseil régional Centre - Val de Loire Communauté d'agglomération de Bourges : Bourges Plus Participation financière des stagiaires Fondations pour investissement |
| Modalités | <p>Module théorique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formation en groupe de 12 à 14 - 100 heures en moyenne - 2 x 3 heures/semaine sur 4 mois ou 2 x 6 heures /semaine sur 2 mois <p>Formation conduite :</p> <ul style="list-style-type: none"> - forfait de 50 heures ; au-delà, le stagiaire finance chaque heure, - conduite supervisée possible après 3 échecs à l'examen de conduite |
| Calendrier | <p>4 sessions à Bourges :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Du 17/03/2022 au 07/07/2022 • Du 12/09/2022 au 12/12/2022 • Du 13/09/2022 au 15/12/2022 • Du 17/10/2022 au 16/12/2022 |
| Réalisation | <p>Module théorique : 410 heures/groupe</p> <hr/> <p>Module théorique : 3809 heures/stagiaire Module conduite : 2186 heures/stagiaire</p> |
| Nombre de stagiaires formés et résultats | 111 stagiaires formés |
| | <p>26 ont obtenu le code 27 ont obtenu la conduite Les autres poursuivent leur formation Formation pratique, durée moyenne : 49 heures</p> |

MODULE
« DES CLEFS POUR LE CODE »

| | |
|---|--|
| Objectif | <p>Doter les demandeurs d'emploi orientés par le Pôle emploi des outils méthodologiques nécessaires pour entreprendre la formation au code et à la conduite en amont de l'inscription dans une auto-école classique.</p> <p>Leur permettre de réussir leur code en auto-école commerciale dans le délai de 5 mois (Disposition nationale imposée pour obtenir l'aide financière de Pôle emploi).</p> <p>ou</p> <p>leur permettre de suivre la formation intensive code/conduite (2 mois) en auto-école commerciale</p> |
| Lieu | <p style="text-align: center;">BOURGES Auto-école associative Centre de formation d'Accueil et Promotion Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny</p> |
| Financement | <p>Conseil départemental du Cher PDI Crédits de la politique de la ville : Etat et Ville de Bourges Conseil régional Centre - Val de Loire Communauté d'agglomération de Bourges : Bourges Plus</p> |
| Déroulement | <p style="text-align: center;">groupes de 5 à 8 stagiaires</p> |
| Rythme | <p style="text-align: center;">Formation collective sur 1 mois 18 heures (cours collectifs et diagnostic individuel)</p> |
| Calendrier | <p style="text-align: center;">2 sessions :</p> |
| Réalisation | 36 heures/groupe |
| | 162 heures/stagiaire |
| Nombre de stagiaires formés et résultats | <p style="text-align: center;">12 stagiaires inscrits 12 entrés en formation</p> <p>A l'issue des modules :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 7 stagiaires évalués capables d'intégrer une auto-école classique - 3 stagiaires évalués capables d'intégrer l'Auto-école associative pour la formation Permis B - 1 stagiaire doivent apprendre à faire du vélo - 1 stagiaires non évalués (absences répétées durant la formation) |

MODULE CONDUITE SUPERVISEE

| | |
|---|---|
| Objectif | <p>Permettre aux stagiaires titulaires du code, après 3 échecs à l'examen de conduite :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'acquérir de l'expérience - de lutter contre le stress de l'examen - de limiter le coût du permis <p>Permettre à des titulaires du permis B et en difficulté pour conduire, de se remettre à niveau.</p> |
| Lieu | <p>BOURGES Auto-école associative Centre de formation d'Accueil et Promotion Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny</p> |
| Financement | <p>Conseil départemental du Cher PDI Crédits de la politique de la ville : Etat et Ville de Bourges Conseil régional Centre - Val de Loire Communauté d'agglomération de Bourges : Bourges Plus Participation financière des stagiaires</p> |
| Déroulement | <p>Parcours individuel</p> <ul style="list-style-type: none"> - 15 heures de mise à niveau avec un enseignant de la conduite - 1 000 km en conduite supervisée avec un bénévole. |
| Rythme | <p>En fonction des disponibilités des bénévoles et des stagiaires 1 à 2 heures par semaine en moyenne</p> |
| Calendrier | <p>Entrées/sorties permanentes</p> |
| Réalisation | |
| Nombre de stagiaires formés et résultats | <p>7 Stagiaires formés</p> <ul style="list-style-type: none"> - 4 déjà titulaires du permis ou du code - 3 en échec à l'examen pratique |

**MODULE VSP
« VEHICULE SANS PERMIS »**

| | |
|------------------------------------|--|
| Objectif | <p>Permettre à des personnes en situation de handicap, salariés du GEDHIF :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'accéder à plus d'autonomie professionnelle et personnelle. - de se former au code de la route et à la pratique d'un VSP - de conduire un VSP en sécurité |
| Lieux | <p align="center">Auto-école associative Centre de formation d'Accueil et Promotion Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny ESAT GEDHIF Site Asnières Allée des Bouvreuils</p> |
| Financement | <p>GEDHIF, Formation professionnelle, Financements personnels</p> |
| Déroulement | <p align="center">groupe de 1 stagiaire</p> |
| Rythme | <p>Formation collective (code) 10 séances de 1 heure 30, 2 fois par semaine 10 heures de conduite sur VSP double commande, 1 heure, 2 fois par semaine</p> |
| Calendrier | <p>1^{er} semestre</p> |
| Réalisation | <p align="center">46 heures/stagiaire</p> |
| Nombre de stagiaires formés | <p align="center">4 stagiaires</p> |

| MODULE TRAINING | |
|------------------------------------|--|
| Objectif | Entraîner aux séries de code de la route, les élèves qui n'ont pas obtenu leur code à la deuxième présentation à l'examen. |
| Lieu | BOURGES Auto-école associative Centre de formation d'Accueil et Promotion Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny |
| Financement | Conseil départemental du Cher PDI Crédits de la politique de la ville : Etat et Ville de Bourges Conseil régional Centre - Val de Loire Communauté d'agglomération de Bourges : Bourges Plus Participation financière des stagiaires |
| Déroulement | Accompagnement individuel à la carte Salle de code avec poste individuel, travail sur DVD et connexion internet ou Séances collectives : 8 à 10 stagiaires. |
| Rythme | Atelier multimédia individuel : à la carte Séances collectives : 1 matinée par semaine |
| Réalisation | En groupe |
| | 162 heures/stagiaire |
| Nombre de stagiaires formés | 12 personnes |

LA TRAVERSÉE MUSICALE



Pour 2022 nous avons construit un projet en lieu et place de la fête de l'écrit qui devait se renouveler. Nous avons nommé ce projet « La traversée musicale » car l'expression musicale (chanson, musique et quelques textes lus) était l'objectif recherché.

Le projet visait essentiellement des personnes migrantes : l'objectif étant de leur permettre de mettre en lumière leur histoire, leur parcours à travers des musiques, de chanter leur culture d'origine, de les valoriser mais aussi de créer du lien au sein d'un groupe par une pratique artistique.

Au départ du projet, la finalité consistait à compiler des chansons et des interprétations musicales afin de les enregistrer sur des clés USB, puis d'inscrire les textes dans un livret.

Ce choix avait été guidé suite aux restrictions drastiques que la pandémie avait entraîné. Nous nous étions « interdit » d'aller vers un spectacle de peur qu'il ne puisse se produire.

Cependant, l'investissement du public à chaque atelier, durant les séances de travail avec l'intervenant nous a conduit à revoir le format pour aller vers une ambition plus grande. Les restrictions sanitaires s'allégeant au fil du temps, nous avons décidé de nous mobiliser pour envisager la création d'un spectacle musical.

Parallèlement, nous avons eu l'opportunité au travers du projet concernant l'utilisation de la salle de spectacle du Hublot de participer en tant qu'association du quartier à plusieurs rencontres organisées par la Ligue de l'Enseignement.

Une première action issue de ce travail a consisté à transformer le festival « Les automnales » (festival de pratiques amateur) qui se déroulait au hublot pour un nouveau festival qui se nomme aujourd'hui « Le hublot en partage ».

C'est tout naturellement que l'idée d'insérer le spectacle « la traversée musicale » a émergé. Permettre aux publics migrants de bénéficier d'un accueil professionnel dans une vraie salle de spectacle constituait une belle opportunité de valoriser leur travail. En effet, ce festival les inscrit dans un projet où ils sont accueillis de la même manière que les autres spectacles.

Cependant avant d'en arriver à la représentation, tout un travail a été effectué par un intervenant qui est un artiste chanteur/compositeur qui s'est déplacé sur les structures accueillant des immigrés afin de proposer des ateliers musicaux.

Il a pu ainsi travailler avec les structures suivantes :

Accueil et Promotion : en collectif (formation FLE) intervention sur plusieurs classes FLE de l'association, avec l'enregistrement d'une chanson, le travail d'un poème, et un travail d'expression corporelle, et une séance d'initiation aux instruments et chant avec un groupe de réfugiés Ukrainiens.

AFPA : en collectif avec trois classes (formation FLE) trois chansons en français ont été choisies (Bernard Lavilliers « Le Cœur du Monde » / Big Flo et Oli « Sur la Lune » / Orelsan « Tout va bien ») un clip a même été réalisé sur le titre « Sur la Lune » dans des conditions professionnelles sur le plateau de tournage vidéo de l'APFA Issoudun.

L'intervenant a travaillé avec les apprenants sur des textes qui leur faisaient écho, ce travail a permis de libérer la parole sur leur parcours, mais il a surtout permis de fédérer les participants dans un registre qui ne leur ai jamais proposé.

Il a aussi travaillé avec le PRJ du val d'Auron qui est doté d'un matériel d'enregistrement. C'était une bonne occasion de rallier au projet de jeunes immigrés avec un accueil chaleureux de l'équipe d'animateurs qui ont donné accès à leur studio afin de travailler les morceaux. Les jeunes participants ont pu enregistrer individuellement, et la plupart avait déjà une pratique de la musique ou de la chanson, mais aucunement l'occasion de la partager. C'était un beau moyen de les valoriser, de plus ce partenariat avec le PRJ a permis à certains participants de découvrir la structure.

En lien avec le CADA Saint François : travail en individuel dans les locaux d'Accueil et Promotion. De plus, des personnes sont venues d'elles-mêmes sans structure accompagnatrice, car ayant entendu parler du projet ou connaissant l'intervenant par d'autres ateliers.

Une vingtaine d'ateliers se sont déroulés durant lesquels chaque participant a choisi un ou plusieurs textes, qu'il a pu travailler avec l'intervenant.

Ces ateliers ont été riches d'échanges, de liberté d'expression tantôt joyeuse, tantôt triste, voire douloureuse au regard du parcours migratoire...

A chaque intervention, collective ou individuelle, le public a pu choisir une chanson et l'intervenant a travaillé les aspects suivants :

Le coaching vocal, le rythme, l'initiation aux instruments, l'arrangement.

Il faut souligner que les interventions en groupe se sont réalisées en collaboration avec les formateurs qui durant leur cours ont utilisé les textes pour travailler le français.

A l'origine du projet, nous avons envisagé d'enregistrer les chansons dans des clés USB, nous avons revu cet aspect et nous avons pris la décision de les enregistrer sur une chaîne Youtube et relayé sur notre page Facebook. En effet, ces médias sont accessibles à tous et plus adapté aux usages d'aujourd'hui.

Le spectacle :

La représentation du spectacle a eu lieu le 20 janvier au Hublot, et a connu un franc succès. La salle était quasi pleine, puisque nous avons comptabilisé plus de 210 personnes pour une capacité de 230.

Les spectateurs étaient variés, en effet nous avons pu voir des groupes de jeunes migrants accompagnés, des habitants du quartier ou non, des membres d'associations du quartier et autre, des représentants d'institutions...

Aussi, nous avons pu constater un public varié en âge.

Le spectacle a bien fonctionné, la variété du répertoire a permis un « voyage » très apprécié par le public, et a permis une belle mise en lumière des participants, et un beau moment d'humanité.

Notre intégration dans le cadre du Hublot en partage a aussi été une réussite, en ce sens qu'il a permis de contribuer au projet de réappropriation du Hublot par les habitants et par les acteurs du quartier.

De plus, l'ampleur de cette initiative a pu renforcer la mise en valeur du spectacle et surtout des participants qui étaient très fiers de leur prestation.

Ce projet a permis de donner des objectifs positifs aux personnes, la musique a constitué un fil conducteur (répétitions, créations, enregistrements), un vrai fil conducteur.

De plus, cela a permis de se faire rencontrer des personnes de diverses cultures, de faire connaître les structures ouvertes au public et où l'on peut se divertir comme notamment le PRJ du val d'Auron où retourne fréquemment des participants au projet.

Ce projet a permis de redonner une fierté, de l'assurance aux participants par l'expression, en chantant devant un groupe et un public.

le public effectivement touché

Le public issu des classes FLE était composé de :

Public Accueil et Promotion :

- Une classe FLE FLI d'Accueil et promotion de 15 personnes était majoritairement féminine car c'était une session organisée pour les ukrainien.nes (entre 18 et 55 ans)
- Une classe FLE de 12 personnes qui a travaillé sur des textes, avec 3 femmes et un homme (entre 18 et 25 ans) qui se sont retirés du projet (1 départ ayant entraîné les 2 autres).
- Une classe FLE avec 3 femmes (entre 20 et 30 ans)
- Une femme de 35 ans dont l'enfant est inscrit à l'accompagnement à la scolarité
- Deux femmes qui fréquentent un cours de FLE (entre 40 et 45 ans)

Public AFPA :

- Une classe composée de 12 personnes comptant une majorité d'hommes environ 80% environ d'hommes et 20% de femmes ayant entre 18 et 45 ans.

- Une classe composée de 6 personnes comptant une majorité d'homme (5 hommes, 1 femme) entre 20 et 40 ans
- Une classe composée de 13 personnes composée de 70% d'hommes et 30% de femmes ayant entre 30 et 40 ans

Public capté via les CADA :

- 4 hommes âgés de 18 à 25 ans
- 1 homme ayant abandonné le projet (environ 30 ans)

Public ayant intégré le projet en autonomie (bouche à oreille) :

- 2 jeunes femmes de moins de 25 ans
- 2 jeunes hommes de moins de 25 ans



La Traversée Musicale

| | |
|--------------------------|--|
| Objectifs | <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser, encourager l'intégration des étrangers (primo arrivants ou non) - Offrir un espace d'expression par la pratique artistique <ul style="list-style-type: none"> - Créer du lien entre des personnes qui de par leur statut sont coupées de leur proches et de leur famille - Contribuer à un mieux vivre ensemble en cassant les préjugés concernant les immigrés - Offrir une possibilité de changer de regard sur l'immigration - Offrir un espace d'expression pour les immigrés porteurs de poésie, de créativité de culture - Permettre aux immigrés de partager un morceau de leur patrimoine culturel |
| Lieu | Bourges |
| Financement | Politique de la Ville : Ville de Bourges Délégation Départementale Droit des femmes et égalité des chances Direction Régionale des Affaires Culturelles Caisse d'Allocations Familiales du Cher |
| Déroulement | Ateliers musicaux au sein des structures partenaires et au sein du centre de formation d'Accueil et Promotion. |
| Calendrier | Mai 2022 à janvier 2023 |
| Réalisation | <ul style="list-style-type: none"> - Ateliers pour une classe FLE FLI d'Accueil et promotion de 15 personnes - Atelier pour une classe FLE de 12 personnes d'Accueil et promotion qui a travaillé sur des textes, 3 femmes (entre 20 et 30 ans) <ul style="list-style-type: none"> - Une femme - Deux femmes Public AFPA : <ul style="list-style-type: none"> - Ateliers pour trois classes de l'AFPA Une classe composée de 12 personnes = - Public captés via les CADA |
| Public | Public migrant |
| Perspectives 2023 | Poursuite de l'action en vue d'un nouveau spectacle |

RAPPORT FINANCIER

RAPPORT FINANCIER 2022

Dans le dossier « rapport d'activité de l'année 2022 », au niveau des comptes financiers, vous trouverez, le bilan, actif et passif, et le compte de résultat puis le compte de résultat détaillé de l'exercice 2022 avec l'évolution des différents comptes sur 3 ans.

L'actif immobilisé du bilan (possessions de l'association) est de 31 669 €. L'actif circulant, composé des créances clients en cours de règlement et des subventions attendues, des placements dont le livret A ainsi que des disponibilités de trésorerie, est de 462 376 €.

Au passif, les fonds propres s'élèvent à 377 024 €, ils comprennent la réserve de trésorerie, le report à nouveau de l'année précédente augmenté du résultat positif de cette année : 4 714 €. Le montant des dettes de 107 020 €, constitué des factures et des charges à payer en cours de traitement en fin d'année et des subventions en attente de versement, n'appelle pas d'observations particulières.

Comparons les chiffres de 2022 à ceux de 2021 :

Produits :

L'examen du compte de résultat fait apparaître une diminution globale des produits de 0.2 % : les prestations de services ont augmenté de 20 % tandis que les subventions ont diminué de 5%.

A noter :

- ✓ la participation plus importante de l'Etat – ANCT et du BOP 104
- ✓ un moindre report en fonds dédiés (7 000 € contre 27 000 € en 2021).

Charges :

Dans le même temps les charges ont diminué de 3% :

- ✓ les achats et services externes ont diminué de 2 %
- ✓ les impôts et taxes ont augmenté de 16 %
- ✓ les frais de personnel ont augmenté de 2 %.

Le poste frais de personnel demeure le plus lourd pour l'association (77 % des charges) avec 15.45 salariés en Equivalent Temps Plein.

Le graphique relatif aux financements, met en évidence la part prépondérante du soutien du Conseil Départemental et de l'Etat, mais aussi des prestations de services en nette augmentation par rapport à 2021 : + 7%. Les aides aux contrats de travail ne représentent plus que 3 % des financements. A noter le nombre important de dossiers de financement à monter, suivre et évaluer, parfois pour de petits montants dont on mesure cependant la nécessité sur le graphique.

Le dernier graphique présente l'évolution sur 6 ans des dépenses de personnel, par rapport aux sources de financement constituées par les Prestations de services, d'une part, et les Subventions d'autre part. Les prestations sont revenues à un niveau intéressant.

Le résultat de l'exercice présente un excédent de 4 714 €. Ce résultat positif a été possible notamment grâce à :

| | |
|---|----------|
| ✓ la subvention de la Région pour l'auto-école | 25 300 € |
| ✓ le reliquat du fonds de revitalisation REHAU | 17 962 € |
| ✓ la subvention de la Fondation LARCHEVEQUE | 12 950 € |
| ✓ la prestation de service de la MISSION LOCALE | 2 000 € |
| ✓ le complément de BOURGES PLUS pour l'auto-école | 1 750 €. |

Analysons les résultats 2022 par secteur :

La **PLATEFORME MOBILITE** est à l'équilibre. Cet équilibre est obtenu malgré :

- ✓ une augmentation des charges de 1.6 % alors que, dans le même temps, les produits ont diminué de 3.2 %.

Bien que le secteur soit à l'équilibre, le projet « permis B » est très largement déficitaire (11 306 euros) malgré :

- ✓ le reliquat du fonds de revitalisation REHAU (pour un semestre du poste du 3^{ème} moniteur) vu plus haut
- ✓ la prise en compte de produit exceptionnel à hauteur de 2 800 euros.

La **FORMATION** présente un excédent de 855 €, la plateforme de formation linguistique étant elle-même excédentaire.

Ce résultat positif s'explique par :

- ✓ une diminution des charges de 0.5%
- ✓ une augmentation des produits de 6.0 %.

L'**ECOLE** présente un bénéfice de 3 822 € réparti de la façon suivante :

| | |
|--|---------|
| ✓ accompagnement à la scolarité avec un excédent de | 1 122 € |
| ✓ formation des animateurs scolaires avec un excédent de | 2 700 € |

Ce bon résultat s'explique par :

- ✓ une diminution des produits de 22.2 % alors que, dans le même temps, les charges ont diminué de 20.9 %, soit sensiblement dans les mêmes proportions
- ✓ une augmentation de la prestation CLAS de 12 800 € qui tient compte du nombre plus important d'enfants et jeunes accueillis en 2022.

Le **CENTRE RESSOURCES** est à l'équilibre. Ce résultat s'explique par :

- ✓ le recours aux produits exceptionnels à hauteur de 4 350 €
- ✓ une diminution des charges de 4.6 % alors que, dans le même temps, les produits ont augmenté de 17.7 %.

La **TRAVERSEE MUSICALE** (anciennement FETE DE L'ECRIT) est à l'équilibre. Ce résultat s'explique par :

- ✓ le report de fonds dédiés à hauteur de 7 000 €.

BUDGET PREVISIONNEL 2023 :

Vous trouverez le budget prévisionnel 2023 après le rapport du Commissaire aux Comptes.

Celui-ci est d'un montant nettement supérieur au précédent : 795 600 € pour le budget prévisionnel 2023 contre 714 800 € pour 2022. Cet accroissement de 11.6 % s'explique notamment par :

- ✓ L'inflation constatée en 2022
- ✓ L'augmentation de la valeur du point de 4.6 % en 2022
- ✓ L'augmentation vraisemblable de la valeur du point en 2023.

L'équilibre prévisionnel est obtenu grâce au recours aux fonds propres de l'association (à défaut de subventions de fondations à venir) à hauteur de 25 800 €.

En conclusion, l'association ACCUEIL ET PROMOTION, soutenue par le dévouement des salariés, bénévoles et membres du Conseil d'Administration, a su garder le cap malgré les contraintes actuelles, les aléas des financements et la complexité de gestion des ressources humaines.

Le renouvellement de la confiance et du soutien des partenaires financiers, sera déterminant pour permettre à Accueil et promotion de poursuivre sa mission en faveur de la lutte contre l'exclusion et toutes les discriminations.

La trésorière

Claude Andanson

| | Brut | Amortissements et dépréciations | Net au 31/12/2022 | Net au 31/12/2021 |
|--|----------------|------------------------------------|----------------------|----------------------|
| ACTIF IMMOBILISE | | | | |
| Immobilisations incorporelles | | | | |
| . Frais d'établissement | | | | |
| . Frais de recherche et développement | | | | |
| . Donations temporaires d'usufruit | | | | |
| . Concessions, brevets, licences, marques | | | | |
| . Autres | | | | |
| . Immobilisations incorporelles en cours | | | | |
| . Avances et acomptes | | | | |
| Immobilisations corporelles | | | | |
| . Terrains | | | | |
| . Constructions | | | | |
| . Installations tech., matériels, outillage | | | | |
| . Autres | 91 140 | 61 061 | 30 079 | 16 954 |
| . Immobilisations corporelles en cours | | | | |
| . Avances et acomptes | | | | |
| Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés | | | | |
| Immobilisations financières | | | | |
| . Participations et Créances rattachées | 30 | | 30 | 30 |
| . Autres titres immobilisés | | | | |
| . Prêts | | | | |
| . Autres | 1 560 | | 1 560 | 1 560 |
| Total | 92 730 | 61 061 | 31 669 | 18 544 |
| ACTIF CIRCULANT | | | | |
| Stocks et en-cours | | | | |
| Créances | | | | |
| . Créances usagers et comptes rattachés | 35 682 | | 35 682 | 54 239 |
| . Créances reçues par legs ou donations | | | | |
| . Autres | 100 300 | | 100 300 | 161 156 |
| Valeurs mobilières de placement | | | | |
| Instruments de trésorerie | | | | |
| . Disponibilités | 321 735 | | 321 735 | 80 843 |
| . Charges constatées d'avance | 4 658 | | 4 658 | 5 364 |
| Total | 462 376 | | 462 376 | 501 603 |
| COMPTES DE REGULARISATION | | | | |
| Frais d'émission des emprunts | | | | |
| Primes de remb. des emprunts | | | | |
| Ecart de conversion et diff. d'évaluation - Actif | | | | |
| Total | | | | |
| TOTAL ACTIF | 555 105 | 61 061 | 494 044 | 520 147 |

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

| | Net au 31/12/2022 | Net au 31/12/2021 |
|---|----------------------|----------------------|
| FONDS PROPRES | | |
| Fonds propres sans droit de reprise | | |
| . Fonds propres statutaires | | |
| . Fonds propres complémentaires | | |
| Fonds propres avec droit de reprise | | |
| . Fonds propres statutaires | | |
| . Fonds propres complémentaires | | |
| Ecarts de réévaluation | | |
| Réserves | | |
| . Réserves statutaires ou contractuelles | | |
| . Réserves pour projet de l'entité | 84 691 | 84 691 |
| . Autres | | |
| Report à nouveau | 262 465 | 278 399 |
| Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) | 4 714 | -15 934 |
| Situation nette (sous-total) | 351 870 | 347 156 |
| Fonds propres consommables | | |
| Subventions d'investissement | 25 154 | 27 928 |
| Provisions réglementées | | |
| Total | 377 024 | 375 084 |
| FONDS REPORTES ET DEDIES | | |
| Fonds reportés liés aux legs et donations | | |
| Fonds dédiés | 10 000 | 17 000 |
| Total | 10 000 | 17 000 |
| PROVISIONS | | |
| Provisions pour risques | | |
| Provisions pour charges | | |
| Total | | |
| DETTES | | |
| Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs) | | |
| Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit | | |
| Emprunts et dettes financières diverses | | |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés | 820 | 5 547 |
| Dettes des legs ou donations | | |
| Dettes fiscales et sociales | 84 274 | 75 785 |
| Dettes sur immobilisations et comptes rattachés | | |
| Autres dettes | 16 094 | 7 827 |
| Instruments de trésorerie | | |
| Produits constatés d'avance | 5 843 | 38 904 |
| Total | 107 020 | 128 063 |
| Ecarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif | | |
| TOTAL PASSIF | 494 044 | 520 147 |

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

| | du | 01/01/2022 | % | du | 01/01/2021 | % | Var. en val. annuelle | |
|--|----|----------------|---------------|----|----------------|---------------|-----------------------|---------------|
| | au | 31/12/2022 | PE | au | 31/12/2021 | PE | en euros | % |
| PRODUITS D'EXPLOITATION | | | | | | | | |
| Cotisations | | 140 | 0,02 | | 185 | 0,03 | -45 | -24,32 |
| Ventes de biens et services : | | | | | | | | |
| - ventes de biens | | | | | | | | |
| <i>dont ventes de dons en nature</i> | | | | | | | | |
| - ventes de prestations de services | | 276 528 | 39,91 | | 229 815 | 33,20 | 46 710 | 20,33 |
| <i>dont parrainages</i> | | | | | | | | |
| Produits de tiers financeurs : | | | | | | | | |
| - Concours publics et subv. d'explo. | | 397 217 | 57,32 | | 420 087 | 60,69 | -22 869 | -5,44 |
| - Versements des fondateurs ou consommation de dot. consommable | | | | | | | | |
| - Ressources liées à la générosité du public : | | | | | | | | |
| Dons manuels | | 3 292 | 0,48 | | | | 3 292 | ##### |
| Mécénats | | | | | | | | |
| Legs, donations et assurances-vie | | | | | | | | |
| - Contributions financières | | | | | | | | |
| Reprises sur amortissements, dép., provisions et transferts de charges | | 8 763 | 1,26 | | 15 054 | 2,17 | -6 291 | -41,79 |
| Utilisations des fonds dédiés | | 7 000 | 1,01 | | 27 013 | 3,90 | -20 013 | -74,09 |
| Autres produits | | | | | 7 | 0,00 | -7 | -100,00 |
| Total | | 692 938 | 100,00 | | 692 160 | 100,00 | 777 | 0,11 |
| CHARGES D'EXPLOITATION | | | | | | | | |
| Achats de marchandises | | | | | | | | |
| Variation de stocks | | | | | | | | |
| Autres achats et charges externes | | 132 365 | 19,10 | | 131 325 | 18,97 | 1 039 | 0,79 |
| Aides financières | | | | | | | | |
| Impôts, taxes et versements assimilés | | 24 514 | 3,54 | | 21 131 | 3,05 | 3 383 | 16,01 |
| Salaires et traitements | | 429 482 | 61,98 | | 423 207 | 61,14 | 6 276 | 1,48 |
| Charges sociales | | 117 820 | 17,00 | | 113 668 | 16,42 | 4 152 | 3,65 |
| Dotations aux amortissements et aux dépréciations | | 8 702 | 1,26 | | 4 208 | 0,61 | 4 496 | 106,88 |
| Dotations aux provisions | | | | | | | | |
| Reports en fonds dédiés | | | | | 7 000 | 1,01 | -7 000 | -100,00 |
| Autres charges | | | | | 3 748 | 0,54 | -3 748 | -100,00 |
| Total | | 712 883 | 102,88 | | 704 284 | 101,75 | 8 599 | 1,22 |
| Résultat d'exploitation | | -19 945 | -2,88 | | -12 124 | -1,75 | -7 821 | -64,51 |
| PRODUITS FINANCIERS | | | | | | | | |
| De participation | | | | | | | | |
| D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé | | | | | | | | |
| Autres intérêts et produits assimilés | | 1 601 | 0,23 | | 995 | 0,14 | 605 | 60,83 |
| Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge | | | | | | | | |
| Différences positives de change | | | | | | | | |
| Produits nets sur cessions de V.M.P | | | | | | | | |
| Total | | 1 601 | 0,23 | | 995 | 0,14 | 605 | 60,83 |
| CHARGES FINANCIERES | | | | | | | | |
| Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions | | | | | | | | |
| Intérêts et charges assimilées | | | | | | | | |
| Différence négatives de change | | | | | | | | |
| Charges nettes sur cession de V.M.P. | | | | | | | | |
| Total | | | | | | | | |
| Résultat financier | | 1 601 | 0,23 | | 995 | 0,14 | 605 | 60,83 |

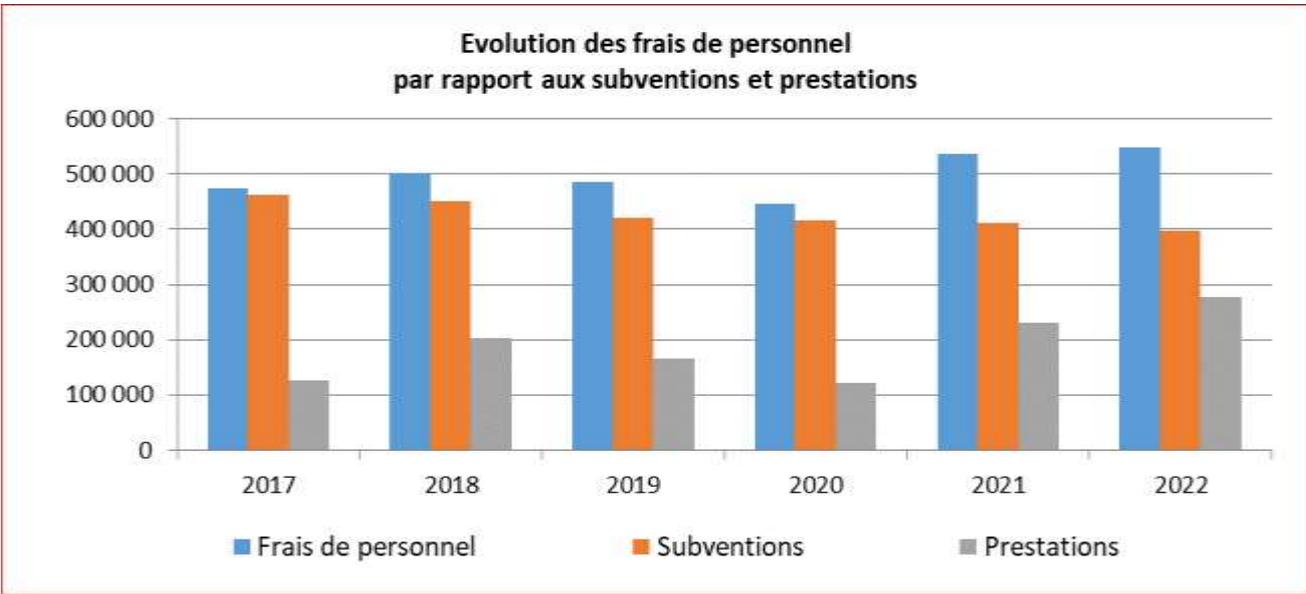
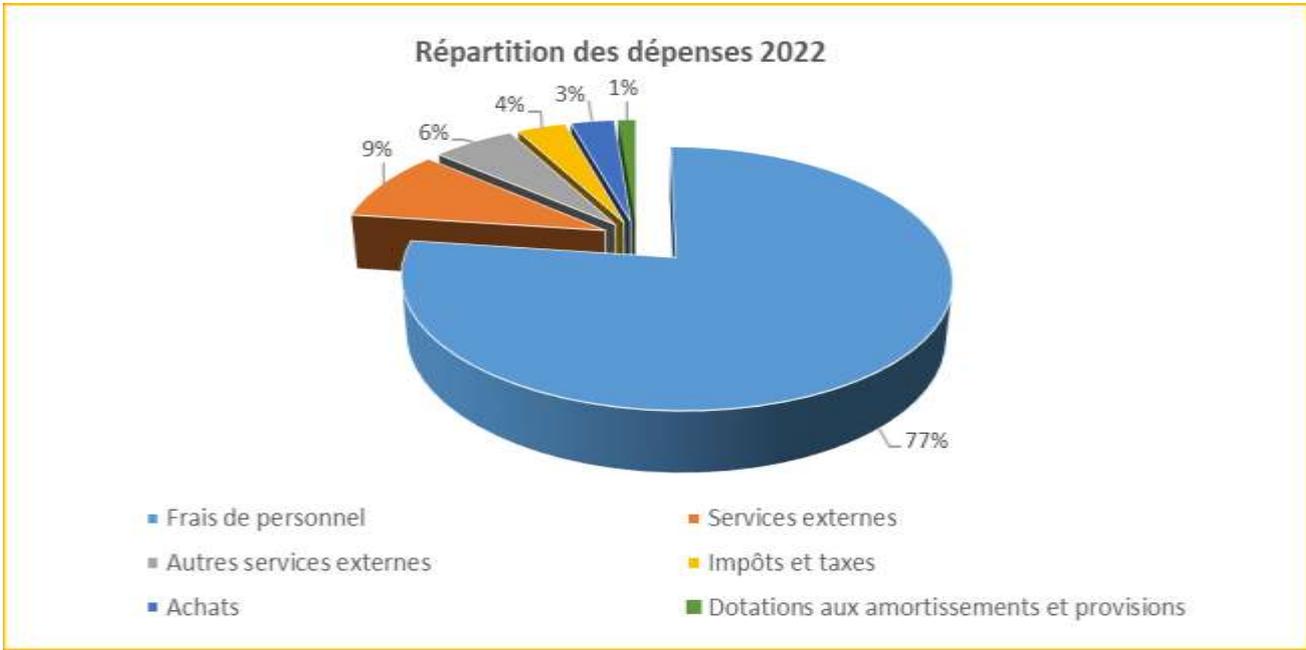
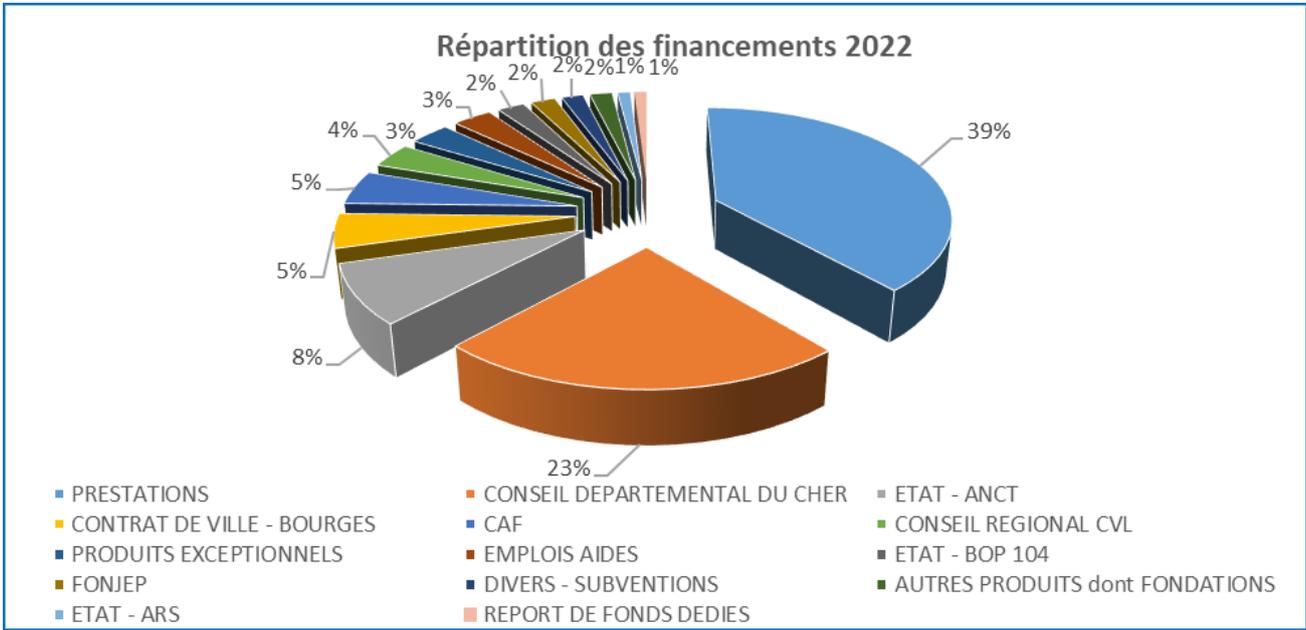
Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

| | du 01/01/2022 | % | du 01/01/2021 | % | Var. en val. annuelle | |
|---|----------------|-------------|----------------|--------------|-----------------------|---------------|
| | au 31/12/2022 | PE | au 31/12/2021 | PE | en euros | % |
| RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS | -18 345 | -2,65 | -11 129 | -1,61 | -7 216 | -64,84 |
| PRODUITS EXCEPTIONNELS | | | | | | |
| Sur opérations de gestion | 13 037 | 1,88 | 653 | 0,09 | 12 384 | ##### |
| Sur opérations en capital | 10 274 | 1,48 | 21 897 | 3,16 | -11 624 | -53,08 |
| Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges | | | | | | |
| Total | 23 311 | 3,36 | 22 551 | 3,26 | 761 | 3,37 |
| CHARGES EXCEPTIONNELLES | | | | | | |
| Sur opérations de gestion | 9 | 0,00 | 343 | 0,05 | -334 | -97,50 |
| Sur opérations en capital | 244 | 0,04 | 27 013 | 3,90 | -26 769 | -99,10 |
| Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions | | | | | | |
| Total | 253 | 0,04 | 27 356 | 3,95 | -27 103 | -99,08 |
| RESULTAT EXCEPTIONNEL | 23 059 | 3,33 | -4 805 | -0,69 | 27 864 | 579,84 |
| Participation des salariés aux résultats | | | | | | |
| Impôts sur les bénéfices | | | | | | |
| TOTAL DES PRODUITS | 717 850 | | 715 706 | | 2 143 | 0,30 |
| TOTAL DES CHARGES | 713 136 | | 731 640 | | -18 505 | -2,53 |
| EXCEDENT OU DEFICIT | 4 714 | 0,68 | -15 934 | -2,30 | 20 648 | 129,58 |
| CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE | | | | | | |
| Dons en nature | | | | | | |
| Prestations en nature | | | | | | |
| Bénévolat | 5 539 | | 3 359 | | 2 180 | 64,91 |
| Total | 5 539 | | 3 359 | | 2 180 | 64,91 |
| CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE | | | | | | |
| Secours en nature | | | | | | |
| Mise à disposition gratuite de biens | | | | | | |
| Prestation en nature | | | | | | |
| Personnel bénévole | 5 539 | | 3 359 | | 2 180 | 64,91 |
| Total | 5 539 | | 3 359 | | 2 180 | 64,91 |

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

COMPTE DE RESULTAT DETAILLE AU 31/12/2022

| CHARGES | | | | | PRODUITS | | | | |
|--|----------------|----------------|----------------|---------------|--|----------------|----------------|----------------|---------------|
| | 2022 | 2021 | 2020 | Var. /2021 | | 2022 | 2021 | 2020 | Var. /2021 |
| 60 ACHATS | 21 964 | 15 774 | 13 371 | 39,2% | 70 PRESTATIONS DE SERVICES | 276 526 | 229 815 | 122 259 | 20,3% |
| prestations de services | 4 994 | 1 924 | 885 | | participations des usagers - AEA | 27 240 | 20 877 | 13 589 | |
| achats fournitures non stockées | 16 970 | 13 850 | 12 486 | | participations des usagers - ECOLE | 602 | 414 | 724 | |
| | | | | | prestation CAF CLAS - ECOLE | 52 583 | 39 766 | 34 102 | |
| 61 SERVICES EXTERNES | 65 720 | 75 707 | 56 651 | -13,2% | prestations visas 3 en 1 - FORMATION | 24 561 | 37 065 | 17 050 | |
| sous-traitance | 1 779 | 4 912 | 1 750 | | prestations RAN/FLE/FLI/ALPHA - FORMATION | 81 445 | | | |
| locations immobilières | 15 403 | 15 071 | 12 814 | | autres prestations de services | 89 725 | 131 323 | 56 619 | |
| locations mobilières | 19 950 | 21 024 | 22 282 | | autres prestations de services | | | | |
| charges locatives | 1 269 | 1 648 | 1 524 | | autres produits d'activités annexes - AEA | 370 | 370 | 175 | |
| entretien et réparations | 19 246 | 24 962 | 10 954 | | 74 SUBVENTIONS | 397 217 | 420 087 | 416 040 | -5,4% |
| assurance | 7 552 | 7 552 | 6 863 | | ETAT - ANCT | 60 532 | 50 398 | 51 167 | |
| documentation | 521 | 537 | 464 | | ETAT - BOP 104 | 15 700 | 7 387 | 26 100 | |
| | | | | | MINIST. DE LA CULTURE / DRAC | 2 000 | 2 000 | 2 000 | |
| 62 AUTRES SERVICES EXTERNES | 41 390 | 39 845 | 32 554 | 3,9% | DROIT DES FEMMES | 2 000 | 2 000 | 2 000 | |
| rémunération intermédiaires et honoraires | 27 257 | 25 718 | 19 076 | | ETAT - BOP 177 | | | 9 371 | |
| publicité, publications | 55 | 50 | 150 | | JEUNESSE ET VIE ASSOCIATIVE - BOP 163 | | 1 000 | 1 000 | |
| frais de déplacement | 5 039 | 4 611 | 4 467 | | FONJEP | 14 214 | 14 214 | 14 214 | |
| missions et réceptions | 564 | 64 | 150 | | ETAT - ARS | 7 400 | 12 267 | 5 733 | |
| frais de télécommunications et postaux | 6 905 | 8 108 | 7 754 | | ETAT - CITE EDUCATIVE | 2 922 | | | |
| services bancaires | 403 | 361 | 302 | | emplois aidés | 22 702 | 47 555 | 57 525 | |
| frais divers | 1 169 | 935 | 656 | | CONSEIL REGIONAL CVL | 25 300 | | | |
| | | | | | CONSEIL DEPARTEMENTAL CHER | 166 636 | 166 636 | 131 330 | |
| 63 IMPÔTS & TAXES | 24 514 | 21 131 | 9 574 | 16,0% | VILLE DE BOURGES | 2 600 | 2 300 | 2 300 | |
| impôts et taxes sur les salaires | 13 412 | 9 352 | 5 732 | | CONTRAT DE VILLE - BOURGES | 35 062 | 32 250 | 33 000 | |
| versements formation | 10 576 | 11 069 | 3 842 | | CONTRAT DE VILLE - VIERZON | | 1 000 | | |
| droit d'enregistrement et timbres | 525 | 710 | | | BOURGES PLUS | 3 000 | 3 000 | 3 800 | |
| | | | | | COMMUNAUTE DE COMMUNES VIERZON | | 2 000 | 34 500 | |
| 64 FRAIS DE PERSONNEL | 547 302 | 536 875 | 446 169 | 1,9% | CAF | 34 700 | 45 500 | 40 000 | |
| rémunérations des personnels | 429 482 | 423 207 | 354 067 | | AUTRES - POLE EMPLOI | | 22 900 | 2 000 | |
| charges sociales | 114 966 | 111 049 | 89 507 | | AUTRES - FONDATIONS | 2 449 | 7 679 | | |
| autres charges de personnel | 2 854 | 2 619 | 2 595 | | 75 PRODUITS DE GESTION COURANTE | 140 | 192 | 747 | |
| | | | | | produits de gestion courante | 140 | 192 | 747 | |
| 65 CHARGES DE GESTION COURANTE | 3 746 | 3 746 | 7 290 | | 76 PRODUITS FINANCIERS | 1 601 | 995 | 874 | |
| charges de gestion courante | | 3 746 | 7 290 | | produits financiers | 1 601 | 995 | 874 | |
| | | | | | 77 PRODUITS EXCEPTIONNELS | 23 311 | 22 551 | | 3,4% |
| 66 CHARGES FINANCIERES | | | | | produits exceptionnels | 23 311 | 22 551 | | |
| charges financières | | | | | 78 REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS | 7 000 | 27 583 | 1 635 | -74,6% |
| 67 CHARGES EXCEPTIONNELLES | 253 | 27 356 | | | reprises sur provisions d'exploitation | | 570 | 1 635 | |
| charges exceptionnelles | 253 | 27 356 | | | report fonds dédiés | 7 000 | 27 013 | | |
| | | | | | 79 TRANSFERT DE CHARGES | 8 763 | 14 484 | 45 227 | -39,5% |
| 68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS | 8 702 | 11 206 | 3 804 | -22,3% | remboursements UNIFORMATION | 2 098 | 3 100 | 1 500 | |
| dotations aux amortissements | 8 702 | 4 206 | 3 234 | | indemnités activité partielle | | 1 291 | 38 300 | |
| dotations aux provisions | | | 570 | | transferts de charges IJ | 6 665 | 10 092 | 5 427 | |
| fonds reportés | | 7 000 | | | 10 RESERVE SUR FONDS PROPRES | | | | |
| | | | | | réserve de trésorerie dans fonds propres | | | | |
| TOTAL DES CHARGES | 709 844 | 731 640 | 569 412 | -3,0% | TOTAL DES PRODUITS | 714 558 | 715 706 | 586 782 | -0,2% |
| EXCEDENT | 4 714 | | 17 370 | | DEFICIT | | 15 934 | | |
| 86 Emploi des contributions volontaires en nature | 5 539 | 3 359 | 4 627 | | 87 Emploi des contributions volontaires en nature | 5 539 | 3 359 | 4 627 | |
| secours en nature | | | | | secours en nature | | | | |
| mise à disposition gratuite de biens et de prestations | | | | | mise à disposition gratuite de biens et de prestations | | | | |
| prestations | | | | | | | | | |
| personnel bénévole | 5 539 | 3 359 | 4 627 | | personnel bénévole | 5 539 | 3 359 | 4 627 | |
| TOTAL DES CHARGES | 715 383 | 734 999 | 574 039 | -2,7% | TOTAL DES PRODUITS | 720 097 | 719 065 | 591 409 | 0,1% |





*Mr Gilles Royer
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes
Diplômé de l'ESC de Montpellier*

SAS CGR AUDIT
Audit, Conseil, Expertise



Cabinet Gilles Royer
Expertise & Audit

ASSO ACCUEIL ET PROMOTION

18 ESP DU PRADO 3^e ETAGE-PORTE 3
18 000 – BOURGES

_

Exercice du 1^{er} Janvier 2022 au 31 Décembre 2022

Rapport du Commissaire aux Comptes
Sur les Comptes annuels

SAS CGR AUDIT – 1 Rue Champollion - 18000 BOURGES - SIRET : 814 574 984 00013
Tél : 02 48 70 47 60 - Fax : 02.48.68.01.77 - Port. : 06.88.24.45.59 - e-mail : cabinet-gilles.royer@orange.fr
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles et du Centre

ASSO ACCUEIL ET PROMOTION

Siège social : 18 ESP DU PRADO 3^e ETAGE-PORTE 3
18 000 BOURGES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 Décembre 2022

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association ACCUEIL ET PROMOTION relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} Janvier 2022 à la date de l'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Règles et principes comptables :

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des règles et principes comptables suivis, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et des informations fournies dans l'Annexe des comptes, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Estimations comptables :

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par l'association décrites dans l'annexe concernant la détermination des subventions reçues et à recevoir, des produits constatées d'avance et des provisions pour risques et charges, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

Vérification spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Bourges, le 23 Mai 2023

SAS CGR AUDIT représentée par
Mr Gilles ROYER





**ASSO ACCUEIL ET PROMOTION
ASSOCIATION**

**18 ESP DU PRADO 3^e ETAGE-PORTE 3
18 000 – BOURGES**

*****_*****

Exercice du 1^{er} Janvier 2022 au 31 décembre 2022

**Rapport du Commissaire aux Comptes
Sur les conventions réglementées**

ASSO ACCUEIL ET PROMOTION

Siège social : 18 ESP DU PRADO 3è ETAGE –PORTE 3
18 000 BOURGES

Rapport du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées
Assemblée d'approbation des comptes

Exercice clos le 31 décembre 2022

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

CONVENTIONS PASSES AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisé des conventions mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé

Remboursement des frais de déplacement des administrateurs

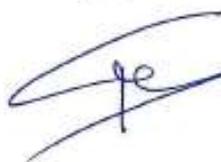
Personnes concernées :

Ensemble des administrateurs

Modalités :

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022, les frais de déplacement des membres du Conseil d'administration ont représenté un montant de 3292 €. Ils ont fait l'objet d'un abandon par les bénéficiaires pour la totalité.

Fait à Bourges, le 23 Mai 2023



SAS CGR AUDIT représentée par
Mr Gilles ROYER

BUDGET PREVISIONNEL



EXERCICE 2023

7

SECTEUR - ASSOCIATION

| CHARGES | | PRODUITS | |
|--|-------------------|--|-------------------|
| 60 ACHATS | 26 082,86 | 70 PRESTATIONS DE SERVICES | 322 717,84 |
| prestations de services | 3 934,00 | participations des usagers - AEA | 25 600,00 |
| achats fournitures non stockées | 22 148,86 | participations des usagers - ECOLE | 768,00 |
| | | prestation CAF CLAS - ECOLE | 45 444,06 |
| 61 SERVICES EXTERNES | 72 363,79 | prestations visas 3 en 1 - FORMATION | 25 530,00 |
| sous-traitance | 6 000,00 | prestations PRF/RAN/FLE/FLI/ALPHA-FORMATION | 79 300,00 |
| locations immobilières | 17 077,25 | autres prestations de services | 137 195,78 |
| locations mobilières | 20 763,32 | autres prestations de services | 8 400,00 |
| charges locatives | 1 854,00 | autres produits d'activités annexes - AEA | 480,00 |
| entretien et réparations | 18 625,89 | 74 SUBVENTIONS | 445 592,68 |
| assurance | 7 501,27 | ETAT - CGET | 46 900,00 |
| documentation | 542,05 | ETAT - BOP 104 | 24 000,00 |
| | | MINIST. DE LA CULTURE / DRAC | 2 000,00 |
| 62 AUTRES SERVICES EXTERNES | 48 173,23 | DROIT DES FEMMES | 2 000,00 |
| rémunération intermédiaires et honoraires | 28 106,67 | ETAT - BOP177 | |
| publicité, publications | 3 881,00 | JEUNESSE ET VIE ASSOCIATIVE - BOP 163 | 2 000,00 |
| frais de déplacement | 5 803,80 | FONJEP | 14 214,00 |
| missions et réceptions | 1 173,46 | ETAT - ARS | 5 000,00 |
| frais de télécommunications et postaux | 7 483,31 | ETAT - CITE EDUCATIVE | 10 000,00 |
| services bancaires | 405,00 | emplois aidés | 43 247,68 |
| frais divers | 1 320,00 | CONSEIL DEPARTEMENTAL CHER | 171 636,00 |
| 63 IMPÔTS & TAXES | 20 271,98 | VILLE DE BOURGES | 6 000,00 |
| impôts et taxes sur les salaires | 12 268,88 | CONTRAT DE VILLE - BOURGES | 34 695,00 |
| versements formation | 8 003,11 | CONTRAT DE VILLE - VIERZON | |
| droits d'enregistrement et timbres | | BOURGES PLUS | 9 000,00 |
| 64 FRAIS DE PERSONNEL | 620 865,67 | COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VIERZON | |
| rémunérations des personnels | 489 777,76 | CONSEIL REGIONAL CVL | 25 300,00 |
| charges sociales | 126 866,87 | CAF | 49 600,00 |
| autres charges de personnel | 4 221,04 | AUTRES - POLE EMPLOI | |
| | | AUTRES - FONDATIONS | |
| 65 CHARGES DE GESTION COURANTE | 2 500,00 | 75 PRODUITS DE GESTION COURANTE | |
| charges de gestion courante | 2 500,00 | produits de gestion courante | |
| 66 CHARGES FINANCIERES | | 76 PRODUITS FINANCIERS | |
| charges financières | | produits financiers | |
| 67 CHARGES EXCEPTIONNELLES | | 77 PRODUITS EXCEPTIONNELS | 11 400,00 |
| charges exceptionnelles | | produits exceptionnels | 11 400,00 |
| 68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS | 5 353,00 | 78 REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS | |
| dotations aux amortissements | 4 753,00 | reprises sur provisions d'exploitation | |
| dotations aux provisions | 600,00 | report de fonds dédiés | |
| | | 79 TRANSFERT DE CHARGES | 1 500,00 |
| | | remboursements UNIFORMATION | 1 500,00 |
| | | indemnités Activité Partielle | |
| | | transfert de charges IJ | |
| | | 10 RESERVE SUR FONDS PROPRES | 14 400,00 |
| | | réserve de trésorerie dans fonds propres | 14 400,00 |
| TOTAL DES CHARGES | 795 610,52 | TOTAL DES PRODUITS | 795 610,52 |
| 86 Emploi des contributions volontaires en nature | 10 000,00 | 87 Emploi des contributions volontaires en nature | 10 000,00 |
| secours en nature | | secours en nature | |
| mise à disposition gratuite de biens et de prestations | | mise à disposition gratuite de biens et de prestations | |
| prestations | | | |
| personnel bénévole | 10 000,00 | personnel bénévole | 10 000,00 |
| TOTAL DES CHARGES | 805 610,52 | TOTAL DES PRODUITS | 805 610,52 |

Budget version 2 établi le

08/10/22



ANNEXES

BUREAU

élu au cours de la réunion du C.A. du 04 mai 2022

PRESIDENT : Monsieur Saadane BENSIZERARA

TRESORIERE : Madame Claude ANDANSON

SECRETAIRE : Monsieur Philippe ANDANSON

MEMBRES

Monsieur MichelCHANTELOUP

Monsieur Hamadi MOUELHI

Madame Marie-Thérèse PETIT

Madame Nicole PETIT

* *
*

CENTRE DE FORMATION

ANDANSON Claude
ANDANSON Philippe
HUGON Anne
NIVET Philippe

AUTO-ECOLE ASSOCIATIVE

CHANTELOUP Michel
DELORME François
PETIT Marie-Thérèse

SECTEUR ECOLE

ANDANSON Claude
ANDANSON Philippe
ANTOINE Colette
HADDAR M'Hamed
PINSON Françoise
SAINTON Martine

DIRECTION :

DEGDOUG Dalila

Administration-Comptabilité :

BELO Maria da Graça
FARHAN Chahnaïse
GEVREY Renaud

FORMATION LINGUISTIQUE :

DA CRUZ Marianne, coordinatrice
BAILLY Maryline
BOULAY Catherine
DE SOUZA GUIMARAES Lucas
LOPEZ Alba

CENTRE DE RESSOURCES :

DA SILVA Dominique
TAOUFIQ Said
TURAN Nezaket

AUTO-ECOLE ASSOCIATIVE :

BONIN Thierry, coordinateur
GIORDANO Aurore
LEMKHAYER Aurélie
MAUBERT Philippe

SECTEUR ECOLE :

DA SILVA Dominique, coordinatrice
BAKHTI Myriam
BOUCULAT Sylvie
BOUKHLAL Camil
COUSIN Clémentine
DELMARRE Mathieu
DURAND Laurene
GENC Luana
GIZARDIN Armelle
GOMEZ Charlotte
GUESMI Magalie
GUIMIAUX Sarah
IZAUTE Chris
KRAJEWSKI Mélanie
LABORIE Pierre
MACHADO Cécile
MARTINAT Fabienne
OUALI Saada
PILLET Stéphanie
PONCIOUS Catherine
RENAULT Caroline
ROGER Gabriel
SOLA Maëlle
SKOWRONSKI Quentin
TRIHAN Briac

L'info

Lutter contre la fracture numérique

Parce que la société évolue, l'association Accueil et promotion doit réadapter ses stratégies, notamment pour la fracture numérique, afin de répondre au mieux aux attentes des publics dont elle s'occupe : personnes étrangères, personnes déplacées et plus généralement les exclus.

Céline Chouard

celine.chouard@accueil-et-promotion.com

Après une année 2021, marquée par les effets de la pandémie de Covid, qui a vu « des activités limitées et des bénévoles restreints dans leurs interventions », comme l'a indiqué, hier, Saardane Benzizerara, lors de l'assemblée générale d'Accueil et promotion, 2022 pourrait être impactée par la hausse des coûts des énergies, notamment pour l'activité auto-école.

L'association, qui lutte contre l'exclusion et le racisme en facilitant l'accueil, l'adaptation et la promotion des personnes d'origine étrangère, des personnes déplacées et plus généralement des exclus, a réuni ses adhérents et partenaires à la chapelle Saint-Paul à Bourges. Elle compte trente-sept sala-

riés, soit quatorze équivalents temps plein.

« Tous les secteurs ont fonctionné en 2021 », souligne le président. Le centre de ressource immigration a accompagné 577 personnes en médiation sociale. « Un nouveau projet a été travaillé pour lutter contre la fracture numérique. Il sera mis en œuvre cette année. » L'activité accompagnement scolaire - « un axe plébiscité par les enseignants » - a été discutée en matière de financement.

« Points de vigilance »

« Il s'agit d'avoir une activité qui équilibre besoins des enfants et des parents et cadre budgétaire », précise Saardane Benzizerara. L'année scolaire 2021-2022 servira de test. Cent cinquante-quatre enfants en



BUREAU. Dalila Degdoug, directrice ; Saardane Benzizerara, président ; Claude Anderson, trésorier ; et Philippe Anderson, secrétaire (de gauche à droite).

primaire, trente-sept collégiens et seize lycéens bénéficient de cet accompagnement à la scolarité.

Pilier important de l'association, le centre de formation, qui salarie une coordinatrice, a accueilli cent quatre-vingt-douze

stagiaires en formation linguistique. Des actions de formation (préparation apprentissage, remise à niveau en français langue étrangère et français langue d'insertion) en coopération avec l'association Tivoli ou la Mission locale

ont été engagées avec une quinzaine de stagiaires.

La mobilité est un secteur important pour Accueil et promotion. « L'activité auto-école s'est poursuivie avec, parfois, des difficultés de personnels mais les résultats sont

là. Nous avons pu recruter un troisième moniteur et nous avons eu le soutien de la fondation Macif pour l'achat d'un véhicule qui n'est cependant pas encore livré. » L'association a postulé pour un projet de vélo-école et saura, dans quelques semaines, si elle a été retenue.

Le président a insisté sur « des points de vigilance » comme le renouvellement du contrat pour trois ans du poste d'adulte-relais, financé par l'État, dans le cadre du contrat de ville, l'évolution du bénévolat, mis à mal pendant la crise sanitaire (l'association compte une dizaine de bénévoles), le financement de l'accompagnement de la scolarité et l'augmentation de certaines charges liées à l'évolution des prix comme le carburant.

L'association a été sollicitée par la préfecture pour l'accueil des réfugiés ukrainiens. « Tout va se mettre en place cette année », conclut Saardane Benzizerara. ■

SOCIÉTÉ ■ Des migrants répètent un spectacle musical qui sera proposé vendredi prochain sur la scène du Hublot

Un partage de culture en musique

« La situation dans mon pays est compliquée, je souhaite faire ma vie en France »



Accueil et promotion organise un spectacle musical au Hublot vendredi prochain. Des migrants de plusieurs pays se produiront sur scène. Hier après-midi, c'était l'heure des répétitions.

Léo Zuarte
leo.zuarte@accueil-promo.com

La *Traversée musicale* aura lieu vendredi sur la scène du Hublot. C'est l'association Accueil et promotion qui organise ce spectacle inédit et original. Cette association, qui existe depuis 1985, est aujourd'hui dirigée par Dalila Degdou. Son but premier : aider les étrangers à leur arrivée en France. Elle s'appuie sur plusieurs volets : l'apprentissage de la langue française, l'accompagnement scolaire, une aide à l'insertion sociale et professionnelle ou encore une plateforme mobilité et son auto-école.

Pour encourager la transmission culturelle, Dalila Degdou a eu l'idée d'un projet original : un spectacle musical où toutes les personnes qu'elle aide à tra-

vers l'association pourraient partager leur culture sur scène. « Je voulais essentialiser l'être humain à ce qu'il est, à travers la culture, ce qui est commun à tous », explique-t-elle. Avec l'objectif de « faire changer le regard » sur ces personnes qui ont fui leur pays. La représentation, qui durera environ une heure, a mobilisé 40 à 50 personnes, tous volontaires.

Une nouvelle vie en France

Pour mener la direction artistique de l'événement, l'association a fait appel à Vivien Defferre. Musicien, il organise des ateliers musicaux pour tout public avec son auto-entreprise « Vivien : Destination Musique-Animations & Apprentissage ». Il s'est occupé de construire ce specta-

cle et de mener les répétitions. Au programme, du chant et de la danse. Des vidéos viendront ponctuer la soirée avec des captations réalisées en amont. Beaucoup d'entre eux se produiront en direct. C'est le cas de Juan, Leo et Luis, tous les trois originaires d'Amérique du Sud. Leo et Juan sont deux frères de 24 et 28 ans qui ont quitté la Colombie il y a huit mois pour rejoindre la France. « Nous sommes partis de Colombie où il y a beaucoup de problèmes, la violence, la pauvreté, l'insécurité », expliquent les réfugiés.

Vendredi soir, ils auront chacun un solo et un trio, qu'ils partageront avec Luis. Ce Vénézuélien de 35 ans, arrivé il y a un an, était professeur d'espagnol dans son pays natal : « Je suis syndicaliste, et j'étais contre

le gouvernement en place. La situation dans mon pays est compliquée, je souhaite faire ma vie en France. » Ils sont tous les trois en formation à l'Institut communautaire d'éducation permanente (Imep) pour apprendre le français.

De la danse traditionnelle

Ce sera leur première sur une grande scène, où ils chanteront - plutôt bien, à écouter les répétitions - des reprises en espagnol. Une manière de transmettre leur culture au public. Quand ils ont entendu parler du projet de concert, ils n'ont pas hésité : « On aime tous la musique et pour nous, c'est un moyen de découvrir de nouvelles personnes et de s'intégrer encore mieux. »

Côté danse, on retrouvera notamment Clémentine. Cette Ivou-

lienne est en France depuis de nombreuses années. Vendredi soir, elle arborera sa tenue traditionnelle pour danser, comme l'espère l'association, devant plusieurs centaines de spectateurs. Idem pour Leïla et Karima, qui partageront leur culture marocaine en dansant. Tous ces artistes sont actuellement en pleine répétition pour être fin prêts le jour J.

Ce spectacle fait partie du Hublot en partage, une initiative portée par la Ligue de l'enseignement - PDL du Cher et regroupant, durant du 20 au 22 janvier, des spectacles et ateliers. La *Traversée musicale* ouvrira le bal. ■

Pratique. Le spectacle La *Traversée musicale* aura lieu ce vendredi 20 janvier, 19 h 30, au Hublot, à Bourges. Entrée gratuite.

Berry